

A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

AN XI.





confondre la manière d'aujourd'hui avec les mauvaises enluminures qui l'ont précédée ; genre à la vérité si détestable , qu'au lieu de plumes , il ne représente sur les oiseaux que des couleurs entassées formant des croûtes épaisses qui s'écaillent et s'enlèvent souvent au moindre toucher , et détruisent les effets de la gravure , dont elles couvrent tous les travaux. De ce mauvais procédé résulte encore un inconvénient non moins grave ; c'est que dans un tirage de cent figures , à peine obtient-on deux épreuves semblables.

L'impression en couleurs , quand on ne la surcharge pas , a le mérite d'écartier tous ces défauts , comme on le verra par nos figures des Singes et par celles des Oiseaux. Il doit donc paroître étonnant que quelques personnes persistent encore à suivre la vieille routine , et cherchent à déprécier des découvertes nouvelles. J'espère que nos figures des *Colibris* , *Oiseaux-mouches* , *Jacamars* , *Promerops* , *Grimpereaux* , *Oiseaux de Paradis* et celles des *Singes* , convaincront entièrement les amateurs qu'elles sont d'une telle utilité en Histoire naturelle , qu'avec elles on pourroit en quelque sorte se passer de descriptions. Toutes les couleurs y sont parfaitement rendues , les dimensions y sont justes et proportionnées , les caractères scrupuleusement observés , tous objets essentiels et trop généralement négligés dans les autres ouvrages sur l'histoire des animaux.

Quoique AUDEBERT ne pût se dissimuler qu'il eût surpassé tout ce qu'on avoit figuré avant lui en *oiseaux* et en *quadrupèdes* , il ne crut point devoir publier ses ouvrages pour son propre compte ; il résista à cet égard aux conseils de ses amis , et aux miens en particulier. Il alléguoit que la direction de ces entreprises nécessite des



que je ne songeai plus qu'aux moyens de perfectionner la nouvelle méthode d'AUDEBERT. Ce Ministre, ami des sciences, protecteur des arts, de l'industrie et du commerce, ne s'en tint pas envers moi aux exhortations; il m'obtint la souscription des CONSULS, et m'accorda celle des bibliothèques publiques. Ces encouragemens que je n'oublierai jamais, m'étoient d'autant plus précieux, que j'avois mal mesuré toute l'étendue de cette entreprise, et qu'ils ont puissamment contribué à la conduire à sa fin.

Les oiseaux de ces divers genres, qui étoient dans le *Museum* d'Histoire naturelle et dans les collections des Citoyens *Dufréne*, *Vieillot* et *Audebert*<sup>1</sup>, étoient les seuls que je croyois avoir à publier. A cela se bornoit le plan conçu par l'Auteur<sup>2</sup>. La mort en leva cet homme si précieux pour la science, lorsqu'il finissoit la famille des *Colibris*. Il n'avoit encore que des notes et des dessins pour celle des *Oiseaux-mouches*, et des dessins seulement pour les *Souï-mangas* et les autres genres. Je me serois donc trouvé dans un grand embarras pour continuer ce qu'il avoit commencé, si AUDEBERT ne m'avoit mis dans la confiance de toutes les opérations de sa nouvelle méthode, et si je n'avois assisté à tous ses essais. Sa mort m'a forcé de joindre à ce qui est du ressort d'un Libraire-éditeur, la direction de toutes les autres parties. J'ai eu recours au Citoyen *Vieillot* pour continuer les recherches des Oiseaux, et en faire les descriptions. Il s'en est acquitté d'une manière qui, j'espère, obtiendra l'approbation de mes Souscripteurs. Il a

---

<sup>1</sup> Je possède aujourd'hui la collection d'AUDEBERT.

<sup>2</sup> Ces matériaux me fournissoient à peine deux petits volumes.



demandés, on m'a encore envoyé un grand nombre d'espèces nouvelles, et particulièrement de la Nouvelle-Hollande<sup>1</sup>. De tous les amateurs étrangers qui ont enrichi cet Ouvrage, un des principaux est M. *Parkinson*, propriétaire du *Leverian Museum*. Outre ceux qui sont dans sa nombreuse et riche collection, il m'a encore procuré les belles espèces qui sont dans le *Museum britannique*; dans les collections du Major-général *Davies* (qui a dessiné lui-même l'individu pl. 70 des *Colibris*); dans celles de MM. *Woodfort*, *Shaw*, *Thomson*, *Th. Wilson*, *Francillon*, etc.; et cela tant en *Colibris* et *Oiseaux-mouches*, qu'en *Grimpereaux*, *Héoro-taires*, *Promerops* et *Oiseaux de Paradis*. Il seroit difficile de citer un amateur plus distingué et plus zélé pour la science; je le prie d'agréer les témoignages de ma vive reconnaissance. Je dois aussi des remerciemens particuliers au C. *Bertin*, négociant à Paris, amateur distingué. C'est à lui que je dois le complément de ces ouvrages: c'est lui qui m'a obtenu l'intérêt que M. *Parkinson* a mis à seconder mes efforts. Dans ses fréquens voyages à Londres, il a porté son zèle obligeant jusqu'à visiter les propriétaires des principaux cabinets d'Angleterre. Il a sollicité et obtenu d'eux la permission de publier ce qu'ils avoient de rare ou de nouveau. Par ce moyen, mes deux volumes se sont grossis<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Parmi les Oiseaux publiés ici pour la première fois, le plus curieux et le plus extraordinaire est le *Parkinson*, pl. 14, placé à la suite des Oiseaux de Paradis. Je prévient les amateurs que je le possède dans ma collection, et que j'aurai le plus grand plaisir à le leur faire voir.

<sup>2</sup> Si j'avois aussi composé des originaux, ou fait dessiner les mêmes individus dans des positions différentes ou avec des couleurs idéales, j'aurois pu aisément multiplier les figures. Les *Oiseaux de Paradis*, par exemple, présentent par leurs faisceaux de plumes, le champ le plus vaste à la fraude. On peut en dire autant de la manière dont ces plumes sont relevées ou étendues: la véritable n'est connue que des Indiens de l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, lesquels n'ont aucune communication avec les



j'ai fait tous les sacrifices qui étoient en mon pouvoir.

La nécessité d'employer de l'or de différentes couleurs pour imiter les *reflets métalliques* qui brillent sur le plumage de la plus grande partie de ces oiseaux, m'a fait naître l'idée d'imprimer quelques exemplaires du texte avec de *l'or* au lieu d'encre. J'ai poussé ce luxe plus loin ; j'en ai fait un exemplaire *texte en or sur peau de vélin* pour accompagner les *dessins originaux*.

Je crois pouvoir assurer, sans craindre d'être contredit, que l'on n'a jamais apporté autant de soins à l'exécution d'aucun ouvrage de ce genre. Le goût du *vrai beau* a soutenu ma patience ; mais elle a été si souvent obligée de lutter contre tant d'obstacles, que peut-être ce travail n'aura jamais de pendant. Je sais qu'il est au-dessus de tout effort humain de parvenir à la perfection. Mais surpasser tout ce qui a précédé, et n'offrir que des défauts imperceptibles aux yeux les plus exercés, c'est en approcher autant que l'homme le peut, et peut-être pour lui est-ce la perfection même.



## LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

MICHEL, Editeur des Arbres et Arbustes de Duhamel.	ROUGEMONT (Denis), Banquier à Paris.
OSTERVALD aîné, Négociant à Paris.	SANLÈQUE, Libraire à la Rochelle.
OUVRIER, Libraire à Paris. 2 Ex.	TARLIER, Libraire à Douay.
PARKINSON, Propriétaire du Leverian Muséum.	TILLIARD, Libraire à Paris.
PARADIS, Libraire à Paris. 2 Ex.	TOCHON, Négociant au Havre. (Le C. Tochon est également souscripteur à notre Histoire naturelle des Singes, et ce n'est que par oubli que son nom n'a pas été compris dans la liste.)
PENGUEN, Négociant au Havre.	TREUTTEL et WURTZ, Libraires à Paris.
PERNIER, Libraire à Paris.	VAN CLEEF, Libraire à La Haye. 11 Ex.
PIGAULT-MAUBEILLARCQ, Négociant à Calais. 2 Ex.	VAN MARUM, Secrétaire de la Société Teylerienne à Harlem.
PONTET fils, à Bordeaux.	WARÉE aîné, Libraire à Paris.
POUGENS, Libraire à Paris.	USTERY, à Berne.
RENOUARD, Libraire à Paris.	ZEA, Naturaliste.
RICHAUME, Homme de Loi, à Paris.	
RISS et SAUCET, Libraires à Moscow. 4 Ex.	
ROUGEMONT (Charles), Banquier à Paris. 2 Ex.	

---

 AVIS AU RELIEUR.

Le texte est généralement satiné. On aura soin de ne pas laisser battre les figures.

Les *Colibris*, *Oiseaux-mouches*, *Jacamars* et *Promerops* rangés dans cet ordre, formeront un volume.

Toutes les figures doivent être placées en regard de la première page de leur description, excepté dans les cas où les Souscripteurs préféreront qu'elles soient toutes renvoyées à la fin du volume. Alors on placera les N<sup>os</sup> 1 à 70 des *Colibris* et *Oiseaux-mouches*, ensuite les N<sup>os</sup> 1 à 6 des *Jacamars*, et on finira par les N<sup>os</sup> 1 à 9 des *Promerops*.

Les *Grimpereaux* en général, suivis des *Oiseaux de Paradis*, formeront l'autre volume. On placera les figures comme on vient de l'indiquer ci-dessus.



phé des obstacles nombreux que nous avons éprouvés à cet égard.

Fidèle au principe que j'ai adopté dans mon ouvrage sur les Singes, je n'ai représenté que les oiseaux que j'ai vus en nature ; presque tous font partie de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle, ou du magnifique Cabinet de mon ami DUFRESNE : quelques-uns m'ont été communiqués par MAUGÉ, et ceux-ci sont d'autant plus précieux, qu'ils ont été tués par ce Voyageur, sur les lieux mêmes qu'ils habitent. On sait que MAUGÉ joint au zèle le plus infatigable, le talent très-rare de bien observer.

J'aurai soin d'indiquer à la fin de chaque description, les Cabinets où je puiserai, et de nommer les personnes qui voudront bien me donner quelques notions sur l'histoire mal connue de ces oiseaux.

Les Colibris et les Oiseaux-mouches varient tellement par l'âge, le sexe ou d'autres causes qui nous sont inconnues, qu'il est presque impossible d'affirmer, sur-tout si l'on est de bonne foi, que certains individus qui diffèrent par le plumage, sont ou ne sont pas de la même espèce. Il est vrai qu'on remarque sur quelques-uns de ces oiseaux, des taches, des plumes, qui paroissent indiquer qu'avec le temps ils seroient devenus pareils à d'autres individus, à la vérité semblables par les caractères solides, mais très-différens par le plumage. C'est ainsi, par exemple, que le Colibri à cravate verte, si différent du Hausse-col vert, peut être regardé comme étant de la même espèce que ce dernier, parce qu'on remarque sur la gorge blanche de cet oiseau, une ligne longitudinale de plumes vertes, semblables à celles du Hausse-col vert, et que cette ligne



Nous redoutons moins cet inconvénient à l'égard de nos figures ; elles représentent simplement ce que nous avons vu ; et c'est par leur exactitude qu'il nous est permis d'espérer que cet ouvrage peut être utile à la science.



les Oiseaux-mouches restent stationnaires en présence de chaque fleur <sup>1</sup> : la poussière des étamines est l'objet de leurs désirs ; ils la recueillent au moyen de leur langue longue et bifide. Cette langue a la propriété de s'allonger comme celle du Torcol et des Pics, et sans doute par un moyen analogue à celui qui meut la langue de ces oiseaux.

Et comme si l'intention de la Nature en créant ces êtres privilégiés, eut été de rassembler sous un petit volume tous les excès, elle leur a donné des passions vives et turbulentes ; ils sont impatients, colères et même belliqueux. Lorsque cherchant des fleurs nouvelles ils en rencontrent de fanées, ils se dépitent, les déchirent, et dispersent au loin leurs pétales ; ils combattent les individus de leur genre qu'ils rencontrent sur leur passage, et l'on prétend même qu'ils osent attaquer des oiseaux plus gros qu'eux, qu'ils les frappent, les percent de leur long bec, et les mettent en fuite.

Buffon dit que les Oiseaux-mouches vivent solitaires, ce qui peut être vrai à l'égard de certaines espèces ; mais Stedman nous apprend qu'il en est qui vivent en sociétés même très-nombreuses. « *Les Oiseaux-murmures*, » dit cet Officier, se plaçoient en tel nombre sur les tamariniers, à l'Espérance, qu'on les eût pris pour des essaims de guêpes <sup>2</sup> ».

Dans le temps des amours, ces petits animaux construisent un nid de la forme et de la grosseur d'une moitié de noix : ce nid composé de la bourre soyeuse de la thapsie, est attaché à quelque fine branche d'oranger ou de café, et quelquefois, selon Stedman, sur une feuille d'ananas sauvage ou d'aloès nain : il contient deux œufs blancs, de la grosseur d'un pois, que le père et la mère couvent alternativement pendant treize jours : les petits nouvellement éclos sont à-peu-près de la grosseur d'un taon, et la mère les nourrit du miel qu'elle va recueillir sur les fleurs. Rien n'est égal à la vivacité de son amour pour sa progéniture : si l'on change son nid de lieu, qu'on le place même dans une chambre, elle ne craint pas d'y porter la becquée.

Ces beaux oiseaux sont trop délicats pour être élevés en esclavage ; ils

---

<sup>1</sup> Un observateur éclairé (Viellot), qui a résidé à S. Domingue pendant quelque temps, m'a dit avoir remarqué que les oiseaux de ce genre se perchent de préférence sur des branches mortes, et qu'ayant à dessein placé de petits morceaux de bois secs près des fleurs souvent visitées par les Colibris, il vit ces oiseaux s'y appuyer et pomper le suc des fleurs, comme ils le font ordinairement en voltigeant.

<sup>2</sup> Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, par le capitaine J. G. Stedman, traduit par Henri, t. 3, p. 6.



barbes sont creusées longitudinalement en gouttière. (*Voyez a, fig. 2*, qui représente la coupe d'une de ces barbes.) Cette partie lisse est une suite de la tige, et n'en diffère qu'en ce qu'elle est du double plus grosse, comme si la quantité de matière qui compose les barbules se trouvoit ici réunie à la tige pour en augmenter le volume. Cette supposition n'est pas tout-à-fait dénuée de probabilité. Si l'on examine une des plumes de la tête de notre Martin-Pêcheur, ou du petit Martin-Pêcheur aigreté d'Afrique, on trouvera que cette plume, noire depuis sa base jusqu'à son extrémité, est traversée par une tache d'un bleu-clair très-brillant, et l'on remarquera que la tige de chaque barbe (*fig. 3*) est garnie de barbules à sa base et à son extrémité, tandis que son milieu coloré est plus gros, cylindrique et dénué de barbules, ou du moins qu'elles y sont si petites, qu'elles ne peuvent être aperçues qu'à l'aide d'une forte loupe.

On trouve des barbes de plumes brillantes qui sont munies de barbules; mais alors ces barbules sont fort courtes. Le Geai de France a sur les ailes des plumes d'un bleu très-vif; les barbes de ces plumes (*fig. 4*) ont une tige longue, épaisse, très-lisse et colorée alternativement de blanc, de bleu et de noir; cette tige est munie de barbules dans toute sa longueur; mais elles sont courtes et noires, et ne peuvent être aperçues que lorsque la barbe est entièrement séparée de celles qui l'avoisinent. Il en est de même des plumes bleues du Geai de la Caroline, *Coryus cristatus*. J'ai fait la même observation sur les plumes vertes des Perroquets; mais ici les tiges des barbes (*fig. 5*) sont séparées, et laissent voir les barbules dont elles sont munies; quelquefois celles-ci sont colorées, mais leur couleur est si matte, qu'au lieu d'ajouter à l'éclat de la tige, elle ne sert qu'à le tempérer.

Ainsi, l'éclat des plumes brillantes est dû à la dureté et au poli des tiges de leurs barbes, et cet éclat est d'autant plus vif, que les barbules qui les accompagnent sont plus courtes. Aussi le Guit-Guit vert, *Certhia Spiza*, est-il beaucoup plus brillant que les Perroquets, parce que les plumes de cet oiseau ont des barbes absolument nues et semblables à des piquans, tandis que les barbes des plumes des Perroquets sont munies de barbules assez longues, et souvent d'une couleur obscure.

Les plumes de couleurs changeantes, non-seulement brillent par leur poli, mais encore elles ont la propriété de changer de nuance selon l'angle que décrit le rayon qui les éclaire. Le Cottinga vert à gorge violette, *Ampelis Cayana*, paroît vert de mer, lorsque l'œil se trouvant à-peu-près placé entre cet oiseau et la lumière, le rayon lumineux décrit un angle



tiers jusqu'à l'extrémité sont colorés d'un bleu très-foncé. Ces barbes s'imbriquent les unes sur les autres, de manière que toute la partie noire des barbules se trouve entièrement cachée.

Le Coucou doré d'Afrique, *Cuculus auratus*, a des plumes dorées sur le dos, qui sont très-brillantes; aussi les barbes de ces plumes (*fig. 8*) ont-elles des barbules entièrement colorées. Les barbes des plumes du Paon sont aussi entièrement colorées de vert-doré; mais ici les barbules sont convexes, de manière que la tige paroît enfoncée. (*Fig. 9* et *a* qui représente la coupe de cette barbe.) Dans le Jacamar, les barbes (*fig. 10*) sont parfaitement plates; cependant la lumière se joue sur ces barbes de telle manière, que dans certaines positions leur tige paroît saillante, et que dans d'autres au contraire elle paroît enfoncée. Mais ceci n'est qu'une illusion, il suffit de trancher la barbe pour reconnoître la vérité. Sur le Sucrier, *Certhia Senegalensis*, les plumes dorées sont d'abord noires, il n'y a que leur extrémité qui soit colorée. Les barbes de ces plumes sont munies de barbules très-grosses, d'inégale longueur, et fortement marquées de points enfoncés. (*Fig. 11.*)

Mais quel que soit l'éclat des couleurs qui embellissent les oiseaux dont nous venons de parler, il est loin de celui qui brille sur la gorge du Rubis-topaze. Examinons en détail une des plumes de cet oiseau (*fig. 12*), et nous trouverons bientôt la cause de cet éclat éblouissant qui distingue les Colibris et les Oiseaux-mouches. A l'œil nu, cette plume a deux lignes et demie de long; on remarque d'abord la tige qui est blanche à sa base, et plus obscure à son extrémité; il en est de même des tiges de ses barbes, qui sont de deux sortes: celles de la base de la plume sont noires, grêles, terminées en pointe et munies dans toute leur longueur de barbules longues et très-fines. Celles de l'autre moitié sont également munies de barbules dans la partie qui avoisine la tige; mais elles sont colorées de l'or le plus pur à leur extrémité. Cette partie colorée est très-étendue sur les barbes intermédiaires, elle l'est beaucoup moins sur les latérales, qui, en même temps, sont très-longues; ce qui fait que le bord de l'extrémité de ces plumes décrit un demi-cercle parfait, et que lorsqu'elles sont imbriquées les unes sur les autres, elles ressemblent à des écailles de poisson. Si on détache une de ces barbes (*fig. 13*), on verra, qu'ainsi que la plume entière, elle est munie d'une longue tige, et que les barbules de sa première moitié sont longues et semblables à des poils très-déliés; mais la partie colorée de cette barbe est bien différente: d'abord les barbules y sont beaucoup plus larges, la matière en est extrêmement dense, et par conséquent la surface d'un très-beau poli: j'ai pesé des plumes de cette



femelle (*fig. 20*) sont également terminées en fer de lance, mais ses dernières barbules sont blanches, ce qui contribue beaucoup à diminuer l'éclat de la gorge de cet oiseau.

Toutes les plumes métalliques des Oiseaux-mouches ne brillent pas d'un éclat aussi radieux que celles dont nous venons de parler; les barbes des plumes du dos de ces oiseaux (*fig. 21*) ne sont pas creusées en gouttière, elles sont plates et terminées en pointe, leurs barbules sont noires à leur base et à leur extrémité, le milieu seul est coloré; ce qui fait que ces barbes ont de chaque côté de leur tige une ligne longitudinale dorée: aussi les plumes du dos et du ventre de ces oiseaux sont-elles d'autant moins brillantes que ces lignes sont plus étroites.

De tout ce qui vient d'être dit, il résulte que les plumes métalliques doivent leur brillant à leur densité, au poli de leur surface et à ce grand nombre de petits miroirs concaves qu'on remarque sur leurs barbules; que les plumes très-brillantes des Oiseaux-mouches ne diffèrent des autres plumes dorées, qu'en ce que leurs barbes sont creusées longitudinalement en gouttière, et produisent un effet semblable à celui d'un réverbère.

De si beaux oiseaux n'ont pu manquer de devenir des objets de notre admiration. Les Sauvages les tuent et s'en font des pendants d'oreilles, et les Européens les recherchent comme objets de curiosité. On les chasse à la sarbacane, on les prend à la glu, ou on les abat avec de l'eau lancée contre eux au moyen d'une seringue.

Mais la Nature, en comblant ces petits animaux de tous ses dons, ne les a pas soustraits à la loi qui condamne les foibles à servir de pâture aux plus forts; les Oiseaux-mouches sont la proie d'une énorme araignée noire, qui habite les mêmes contrées que ces jolis oiseaux.

L'Araignée aviculaire, *Aranea avicularia*, Linn. (*pl. dernière*), construit un grand nid en forme de conque, sur les arbres, entre autres le Gayave; elle s'y tient à l'affût des insectes: ce hideux animal enlève les petits des Colibris et des Oiseaux-mouches, et les emporte dans ses énormes pinces, pour les sucer à son aise. La force de cette araignée ne permet pas de douter qu'elle n'emporte aussi les adultes, lorsqu'elle peut les saisir, et qu'elle ne les dévore aussi bien que leurs petits.

Cette Araignée est toujours en guerre avec une espèce de Fourmi, qu'on appelle Grosse-tête; elle est souvent dévorée elle-même par ces insectes,



---

## CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

### DES COLIBRIS ET DES OISEAUX-MOUCHES.

---

LA petitesse seroit le premier caractère des Colibris, s'ils n'offroient pas quelques espèces aussi grosses que des oiseaux de genres différens. Leurs véritables caractères génériques consistent en un bec fin et très-délié, dont la mandibule supérieure enveloppe l'inférieure; en des narines longues placées sur les côtés de la base du bec (*fig. 22*), et recouvertes par une pellicule membraneuse en forme de toit; en une langue filiforme, composée de deux petits canaux demi-cylindriques appliqués l'un contre l'autre, et qu'ils peuvent allonger à volonté; en des pieds fort courts, munis de quatre doigts, dont trois devant et un derrière. Leurs ailes sont très-étroites, et ressemblent en cela aux ailes des Hirondelles.

On a divisé ce genre d'oiseaux en deux familles: cette division est fondée sur le bec qui est courbe dans les Colibris, et droit dans les Oiseaux-mouches; mais il est des espèces sur lesquelles ce caractère est très-difficile à saisir.

Tous habitent l'Amérique méridionale, à l'exception de deux espèces qui voyagent dans les contrées septentrionales de ce continent.



---

**LE COLIBRI-TOPAZE FEMELLE.***PLANCHE III.*

Vert, gorge peu dorée, point de plumes alongées sur la queue.

**C**ETTE femelle du Colibri-topaze est entièrement d'un vert foncé sur le dos, et un peu plus clair sur le ventre; mais souvent cette teinte n'est pas égale, un grand nombre de plumes sont d'un brun vert foncé cuivreux, ce qui fait que l'oiseau paroît alors tacheté. Comme ces taches ne sont pas symétriques, il est probable que ces individus ainsi marqués sont dans la mue.

La gorge a, ainsi que dans le mâle, une espèce de plaque, ou plutôt une tache d'or; mais cette tache n'est ni aussi grande, ni aussi brillante, ni aussi régulière que celle du mâle: dans son plus grand éclat elle imite l'or rouge. Les ailes sont semblables à celles du mâle; mais la queue n'est point ornée des deux longues plumes qu'on remarque sur ce dernier.

Le bec est noir et les pieds blancs.

Sur la gorge de cette femelle les barbes des plumes dorées sont terminées par une longue pointe formée de barbules blanches et mates. Ce qui fait que sur quelques individus la tache d'or est peu sensible. J'ai dessiné ce Colibri dans le Cabinet de Dufresne.



---

## LE COLIBRI A VENTRE CENDRÉ.

### PLANCHE V.

Vert brillant en dessus , cendré en dessous ; mandibule supérieure du bec noire , l'inférieure brune ; queue arrondie.

*Trochilus cinereus*. Linn. édit. de Gmel.

CET oiseau a cinq pouces six lignes depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue. Le dessus de la tête , le dos , le croupion et la base des ailes , sont couverts de plumes vert-doré ; la gorge , la poitrine et le ventre sont gris-cendré très-pur. Il y a à l'angle postérieur de l'œil une petite tache blanche.

Les ailes sont noirâtres avec un reflet violet. La queue est arrondie , les plumes latérales étant plus courtes que celles du milieu ; les intermédiaires sont entièrement vert-foncé ; les deux suivantes vertes à leur première moitié , noir-bleuâtre à leur extrémité , qui se termine par quelques barbes blanches ; les deux tiers des six plumes latérales sont noir brillant ; l'extrémité est blanche.

Le bec de ce Colibri a treize lignes de long ; la mandibule supérieure est noire ; l'inférieure est brune , plus claire vers les bords dans son milieu. Les pieds et les ongles sont noirs.

Les barbes des plumes dorées de cet oiseau , ont leur tige , leurs bords et leurs extrémités obscurs , leurs barbules n'étant vertes et brillantes que dans leur milieu.

Ce Colibri habite l'Amérique méridionale , et fait partie du Cabinet de Dufresne.



## LE PLASTRON NOIR.

## PLANCHE VII.

Vert, gosier, poitrine et ventre noirs ; côté du cou bleu.

Le Plastron noir. Buff. Ois. — *Trochilus mango*, Linn. — Le Colibri de la Jamaïque. Briss. Ornit. t. 3, p. 679, pl. xxxv, fig. 1.

PLUSIEURS oiseaux ont des rapports avec le Plastron noir ; mais c'est au Colibri représenté sur la planche 7, qu'on a donné ce nom. Celui-ci est remarquable par une tache noire longitudinale qui s'étend depuis le dessous du menton jusque sous le ventre. Tout le dessus du corps est vert-doré ; les côtés du cou sont bleus, ainsi que le dessous des ailes. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-sale ; les plumes de celle-ci sont de longueur égale, et de couleur roux-violet. Les ailes sont d'un noir-violet. Le bec et les pieds noirs.

Ce bel oiseau habite l'Amérique méridionale, et fait partie du Muséum Français.



foncé sur la poitrine. Les plumes de la gorge sont grises, bordées de brun, et celles de la poitrine et du ventre sont brunes bordées de blanc. Ce qui fait que tout le dessous de cet oiseau paroît piqueté.

Le bec et les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau fait partie de la collection du Muséum Français.



» J'ai un nid de Hausse-col vert, bâti sur une branche de cotonnier  
» de Siam, plus grosse que le pouce; le lichen qui en couvre l'extérieur  
» est de la même espèce que celui de l'arbre. Il y avoit deux petits dans  
» ce nid, dont la gorge, la poitrine et le ventre étoient bruns sans  
» reflets. Dans quelques-uns les deux parties latérales de la queue sont  
» blanches à leur sommet. Je n'ai point trouvé de différence entre le mâle  
» et la femelle ».

Le Hausse-col vert a le dessus du corps vert obscur et peu doré, la queue est violette, les ailes sont comme dans presque tous les oiseaux de ce genre, d'un noir violet; le menton, la gorge et les côtés du cou sont d'un vert foncé très-pur et très-brillant; sur la poitrine on remarque une grande tache d'un noir de velours, les côtés du corps et le ventre sont d'un vert noir un peu doré. ( Quelques individus ont le ventre blanc. )

Le bec est très-long, un peu arqué; il est noir ainsi que les pieds. Il m'a été communiqué par Dufresne.

Le *Trochilus dominicus*, *Syst. nat.* édit. de Gmelin, n'est-il point un jeune de cette espèce?



diffèrent entr'eux que par le plus ou le moins de roux mélangé dans le blanc des côtés du cou.

Cet oiseau est du cabinet de Dufresne.



prétendus passages par lesquels on voudroit prouver l'identité d'espèce entre deux individus très-éloignés par le plumage : nous croyons que des connoissances certaines , à cet égard , ne peuvent être que le résultat d'observations très-longues , faites dans les lieux même qu'habitent ces oiseaux ; et comment peut-on décider d'une manière affirmative sur des oiseaux étrangers , tandis que ceux qui vivent pour ainsi dire parmi nous , sont si peu connus <sup>1</sup> ?

Le Colibri à queue violette a le dessus du corps d'un vert-doré ; les deux pennes du milieu de sa queue sont entièrement d'un brun-verdâtre doré ; les latérales sont violettes , avec leur bord extérieur bleu , qui s'élargit en approchant de l'extrémité qui est blanche. Sa gorge est de même couleur , et on remarque dans son milieu une ligne longitudinale noire , inégale , mélangée de plumes vertes très-brillantes. Sur la poitrine cette ligne est moins vive et se change en taches grises en approchant du ventre. Les côtés du cou sont nuancés d'un beau vert.

Le bec est long , arqué , et noir ainsi que les pieds.

Il m'a été communiqué par Dufresne.

---

<sup>1</sup> Particulièrement les genres *Faleo* et *Motacilla*.



ventre, où elle prend une couleur brunâtre. Les côtés du corps sont mélangés de vert et d'or.

Le bec de cet oiseau est plus court que celui du Hausse-col vert ; il est noir ainsi que les pieds.

Il m'a été communiqué par Maugé, et fait partie de la collection du Muséum.



---

 LE HAUSSE-COL A QUEUE FOURCHUE.

## P L A N C H E X I V .

Vert , poitrine noire , queue fourchue , pieds blancs.

*Trochilus elegans.*

ON trouve encore la tache noire sur la poitrine de cet oiseau ; mais il diffère du précédent par sa queue qui est très-fourchue , et par ses pieds qui sont blancs.

Cet oiseau habite S. Domingue , et a été observé par Vieillot. « Ce » Colibri se trouve rarement , dit Vieillot , près des habitations , mais » souvent sur la lisière des grands bois , s'y perche de préférence à la cime » des arbres , et y fait entendre un chant qui a du rapport avec celui du » petit Oiseau-mouche. Ce bel oiseau est rare , et je ne me suis procuré » que deux mâles , lorsqu'ils voltigeoient autour d'un arbrisseau ( le coton- » nier ) , dont ils suçoient les fleurs..... Je ne connois pas la femelle. Je » crois que le jeune de cette espèce porte le plumage décrit ci-après..... » La gorge et le cou d'un gris-blanc-sale , la poitrine et le ventre d'un » gris-brun , les ailes et la queue sont d'un brun foncé sans reflets , cette » dernière est un peu fourchue ; quelques-uns varioient , ayant la poitrine » et le ventre d'un gris-blanc ; sur tous , la partie supérieure du corps » est vert-doré.

» Comme le plumage de ces jeunes oiseaux a beaucoup de rapport avec » celui des jeunes Hausse-col verts , il seroit facile de les confondre ; mais » j'ai jugé que ces jeunes Colibris devoient appartenir à celui-ci , parce » qu'ils ont comme lui le bec court et la queue fourchue. Ce qu'il y a de » certain , c'est que ceux dont je donne la description étoient jeunes , » parce que dans le temps où je les ai observés , les femelles des autres » oiseaux de ce genre avoient la peau du ventre ridée et l'ovaire formé , » et c'est ce signe qui a fixé mon opinion sur leur âge ».



## LE COLIBRI VERT.

## PLANCHE XV.

Corps vert, queue bleue.

*Trochilus viridis.*

Ce Colibri est entièrement vert, à l'exception des ailes qui sont noirâtres, et de la queue qui est bleue. Les plumes qui entourent le bec sont un peu plus obscures que celles qui couvrent le reste du corps. La queue est bleue, mais les huit pennes latérales ont leur fine extrémité terminée de blanc. Le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau habite les îles de l'Amérique Septentrionale. Il en a été rapporté par Maugé, qui a bien voulu me le prêter pour en faire la description et la figure.



En dessous, cet oiseau a la gorge d'un blanc d'autant plus sale, qu'il approche de la poitrine; celle-ci, ainsi que le ventre, est grise.

Le bec est long, arqué, noir ainsi que les pieds.

Il m'a été communiqué par Maugé.



---

 LE BRIN BLANC FEMELLE.

## P L A N C H E X V I I I .

Bec peu allongé.

Vert-olive en dessus , gris-roux en dessous , penes de la queue égales , pieds noirs.

CET oiseau ne diffère du précédent que par le bec , qui est plus court , et par la queue qui manque des deux longues plumes , qui forment le caractère distinctif du mâle ; du reste , il a comme lui le dessus du corps d'un vert-olive doré ; les penes de la queue d'un vert-olive , terminées de blanc , et d'autant plus courtes qu'elles sont plus externes. Tout le dessous du corps est d'un gris-roux , il a près de l'œil un trait blanchâtre. Le bec et les pieds sont noirs.

J'ai vu plusieurs femelles de cette espèce , quelques-unes ont le bec plus long et plus arqué , avec la mandibule inférieure plus ou moins blanche ; certains individus ont la poitrine d'un roux clair , le ventre presque blanc , et ils ont aussi les plumes du dos bordées de brun. Je n'ai pas cru devoir figurer ces différentes variétés , qui , comme on le voit , sont très-peu importantes.

Cette femelle et ses variétés sont au Muséum Français.

Les jeunes mâles ne diffèrent des adultes , qu'en ce qu'ils ont la mandibule inférieure du bec blanche , la poitrine rousse , les pieds d'un brun clair , et la queue blanche , à l'exception des deux plumes intermédiaires qui , comme dans l'adulte , sont vertes , brunes et blanches , mais elles sont plus courtes et ne dépassent la queue que d'un demi-pouce.



---

**LE COLIBRI A PIEDS VÊTUS.****P L A N C H E X X.**

Bec alongé , dos vert , ventre roux , pieds blancs.

*Trochilus hirsutus*. Linn. *Syst. nat.* édit. de Gmelin.

Ce Colibri a beaucoup de rapport avec la femelle du Brin blanc ; mais il en diffère par le bec qui est beaucoup plus long , et par les pieds qui sont blancs. On a donné à cet oiseau le nom de Colibri à pieds vêtus , parce qu'il a ces parties couvertes d'un duvet blanc et très-fin ; celui-ci est la variété de l'*Hirsutus* , du *Systema* de Gmelin. Sur l'individu que j'ai décrit et dessiné , les pieds étoient presque nus et entièrement blancs ; en quoi il diffère du Colibri de cet auteur qui , dit-il , a les doigts et les ongles noirs.

Le Colibri à pieds vêtus a le dessus de la tête brun , le dessus du cou , le dos , les couvertures des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue d'un vert-doré ; tout le dessous du corps est d'un roux-jaune , les trois premières pennes latérales de la queue sont ferrugineuses dans les deux premiers tiers , le reste est noir terminé de blanc ; la penne la plus externe est brune. Le bec est long , arqué , avec la mandibule inférieure d'un blanc-jaune ; les pieds et les ongles sont blancs.

Cet oiseau m'a été communiqué par Bécœur.

FIN DE L'HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS.







Mouches une suite qui lui auroit présenté les mêmes obstacles, mais qu'il auroit su vaincre ; celle des Grimpereaux-sucriers d'Afrique et d'Amérique ( Soui-mangas et Guit-Guits de Buffon ), oiseaux dont beaucoup d'espèces le disputent aux Colibris par la beauté et l'éclat de leurs couleurs , et dont les figures , en petit nombre , sont fort mauvaises. La plus grande partie des dessins étoit déjà achevée par ce travailleur infatigable , qui s'occupoit en même temps de donner , pour suite à l'histoire des Singes , celle des Quadrupèdes carnassiers. Les personnes qui connoissent ses Ouvrages , peuvent aisément se figurer combien les Arts et les Sciences doivent regretter l'homme qui présentoit un ensemble si rare de talens et de connoissances , et qui a prouvé , par les riches et exactes figures de son dernier ouvrage , que Buffon s'étoit trompé en le regardant comme l'écueil du pinceau <sup>1</sup>.

Les dessins des Oiseaux-mouches étant presque tous finis , et la plus grande partie même gravés , on est maintenant occupé à les terminer ; j'ai , de mon côté , mis en ordre un grand nombre de descriptions physiques qu'a laissées AUDEBERT , et le public ne sera pas privé d'un ouvrage qu'il attendait avec impatience.

Les mœurs de ces oiseaux se ressemblent tellement , qu'en

---

<sup>1</sup> Description de l'Améthiste , Ois. Edit. in-fol. t. 6. p. 16.



les divers aspects présentant des couleurs et des nuances souvent opposées , ils demanderoient une description particulière.



animaux, et qui nous fait passer insensiblement de l'une à l'autre; mais nous laissons aux méthodistes à décider, puisque notre but, comme celui d'Audebert, est seulement de faire connoître les Colibris et les Oiseaux-mouches par des figures plus exactes que celles qu'on a données jusqu'à ce jour. Les deux genres diffèrent encore par la taille. Les Colibris l'ont ordinairement svelte et alongée, et les Oiseaux-mouches l'ont plus ramassée : ces derniers sont d'ailleurs plus petits en général, quoiqu'il s'en trouve quelques-uns plus grands que divers Colibris. Certains Oiseaux-mouches s'avancent plus au Nord, et même le Rubis va jusqu'au Canada : les Colibris, au contraire, ne quittent guères les Tropiques, et s'avancent rarement sous les latitudes voisines.

Ces deux familles ont encore été confondues par beaucoup de Voyageurs, d'après la beauté de leurs plumes, leur nourriture, et la manière de se la procurer, avec les Grimpeaux d'Afrique (Soui-mangas); mais ces derniers sont aisés à reconnoître à leur bec plus effilé et formant un angle plus aigu, à la longueur de leurs pieds, et au nombre des pennes de la queue, qui est de douze, et de dix dans les Colibris.

Quelques auteurs ont attribué à ces oiseaux la faculté de s'engourdir, lorsque les fleurs commencent à leur manquer, et de passer dans cet état tout le temps de la mauvaise saison; on doit écarter ces fictions, puisqu'ils ne manquent jamais de fleurs dans les pays qu'ils habitent : le Rubis seul pourroit quelquefois s'en trouver privé, à cause de son séjour dans le Nord jusqu'à l'automne; mais j'ai observé qu'il ne pouvoit supporter la privation de nourriture sans périr<sup>1</sup>. D'autres<sup>2</sup> ont dit qu'ils se nourrissoient alors d'insectes. Celui que je viens de citer est le seul qui puisse éprouver cette disette, soit parce qu'il auroit trop retardé son départ du Nord, ou seroit arrivé trop tôt, soit parce que des gelées précoces ou tardives auroient détruit les fleurs; mais alors il périt, comme je viens de le dire.

---

<sup>1</sup> Voyez son article.

<sup>2</sup> Ray, Zoologie universelle.



espèce de Buffon) n'en est pas un. Cet auteur cite Edwards, et celui-ci dit que le bec est plus épais à sa base que dans la plupart des espèces de ce genre, qu'il est assez long et finit en pointe *un peu courbée en bas*. C'est d'après cette forme, sans doute, que Gmelin l'a placé parmi les Colibris à bec courbé.



Cette espèce est très-rare dans les collections, et se trouve à la Guiane et à Cayenne.

Du Muséum Français.



La longueur de l'oiseau dont nous parlons est de quatre pouces deux à quatre lignes, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; le bec a douze lignes; la mandibule supérieure est noire, l'inférieure blanchâtre et noire à son extrémité; la tête est d'un vert-brun qui devient plus foncé sur le dos. Cette couleur n'occupe que le milieu de chaque plume, les bords sont d'un gris-blanc; celles qui recouvrent la gorge sont vertes et bordées comme celles du dos; la poitrine est blanche et mouchetée d'un brun-vert brillant et tirant un peu sur le noir; les taches sont plus clair-semées que sur la gorge; le ventre paroît être plus blanc, parce qu'il est moins tacheté; les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris-blanc; les petites du dessus des ailes sont vertes, et les pennes d'un brun tirant sur le violet. ( Cette couleur est commune aux ailes de presque tous ces oiseaux. ) La queue est d'un vert-noir, et les pennes latérales sont bordées et terminées de blanc. Les pieds sont noirs.

Cet oiseau habite à Cayenne, et fait partie de la collection du Muséum Français.



## LA JACOBINE VARIÉE.

## PLANCHE XXIV.

Dessus du corps et dessous du cou variés de vert et de bleu ; ventre blanc.

*Trochilus mellivorus varius.*

LA longueur est de quatre pouces huit lignes ; le bec est noir ; le dessus de la tête et du cou , le dos et le croupion sont variés de plumes vertes et bleues ; le menton et la gorge le sont de gris , de bleu et de blanc ; les petites couvertures des ailes sont vertes et bleues ; les grandes couvertures et les plumes d'un brun-violet ; l'estomac et le ventre sont blancs ; les plumes de la queue sont d'un vert-doré , bleues vers leur extrémité , et bordées de blanc ; les intermédiaires un peu plus courtes ; les pieds et les ongles noirs.

Cet oiseau , qui habite les mêmes pays que le précédent , paroît être ou un jeune mâle pris au moment qu'il se dépouilloit du plumage de nid pour prendre celui des adultes , ou une femelle ; mais comme ce n'est ici qu'une conjecture , nous le donnerons comme une variété.

Il est bien à désirer que les Voyageurs naturalistes portent toute leur attention , et réitèrent leurs observations sur les Colibris et les Oiseaux-mouches , dont le plumage varie tellement dans les sexes et les différens âges , qu'on s'exposeroit à faire beaucoup d'erreurs si l'on vouloit porter une décision précise sur les individus.

Cet oiseau fait partie de la collection de Vieillot.



blanches ; la première est un peu plus courte , et les quatre intermédiaires sont d'un noir tirant sur le bleu ; les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve dans la Guiane.

De la collection d'Audebert.



## LE GRAND RUBIS.

## PLANCHE XXVII.

Gris ; gorge rouge ; ventre gros bleu ; queue rousse.

*Trochilus rubineus major.*

Nous nommons ainsi cet oiseau, pour le distinguer du *Rubis améthyste* de Buffon (*Trochilus rubineus*. Lin. édit. de Gmel.), auquel nous ne pouvons le rapporter, puisque celui-ci a le devant et le dessus du corps d'un vert d'émeraude à reflets dorés, et que l'autre a les mêmes parties grises. La grandeur de cet oiseau empêche qu'on ne le confonde avec le *Rubis*, dont il diffère encore par les couleurs du dos et les plumes de la queue. Sa longueur est de quatre pouces trois lignes ; le bec est noir ; le bas du dos d'un noir très-peu doré ; les couvertures des ailes sont d'un brun-rouge doré ; les grandes plumes brunes, les plus courtes rousses, avec la bordure plus foncée, et la première des plus longues bordée extérieurement d'un roux vif. Le menton est d'une couleur obscure ; la gorge d'une couleur de feu très-vive ; le devant du cou et la poitrine d'un vert qui se change insensiblement en gros bleu sous le ventre, et les plumes de la queue rousses, bordées de blanc. Les pieds sont noirs.

Cet oiseau habite le Brésil et la Guiane.

Il fait partie du Muséum Français.



---

 LE RUBIS-TOPAZE MÂLE.

## PLANCHE XXIX.

Dessus de la tête rouge ; gorge topaze ; ventre brun ; queue rousse.

L'Oiseau-mouche à gorge topaze. Briss. Ornith. — *Trochilus moschitus*. Gmel. *Syst. nat.* — Le Rubis-topaze. Buff. Ois.

CET Oiseau-mouche est un des plus beaux, et l'espèce en est nombreuse, car elle est répandue dans toutes les collections, et il s'en trouve dans presque tous les envois d'oiseaux que l'on fait de Cayenne. Il seroit à désirer qu'on pût y désigner la femelle, qui ne me semble pas encore connue, puisque les Auteurs ne s'accordent pas sur les couleurs de son plumage. Brisson dit qu'elle est plus petite que le mâle, et que la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont du même vert-doré que le dos. Ce ne peut être ici la femelle, car, comme l'observe Buffon, celle de l'Oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert, aucune femelle de ce genre, ni même d'autres oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Mais Buffon a fait lui-même, et Gmelin après lui, une autre erreur, en donnant pour femelle au Rubis-topaze un oiseau dans son jeune âge, ainsi qu'on le verra par la description qui se trouve à l'article suivant.

Cette espèce varie dans la taille et les couleurs. Le Rubis d'Edwards (Ruby crested humming bird), planche 344, le même qui est donné par Buffon, planche 640, fig. 1, est une variété qui ne diffère qu'en ce qu'il est un peu plus petit, que les couleurs sont moins foncées, et qu'il a une huppe très-peu relevée. Après avoir examiné cette huppe, je me suis convaincu que l'oiseau ne l'avoit acquise qu'en se desséchant, et par la constriction des muscles de la peau qui recouvre la tête. Néanmoins on peut aisément s'y tromper, les plumes du sommet et de l'occiput étant plus longues dans le Rubis-topaze que dans les autres. Enfin je rapporte encore à cet



---

 LE RUBIS-TOPAZE MALE, *JEUNE AGE*.

## P L A N C H E X X X .

Dessus du corps brun ; gorge et poitrine blanches.

Femelle du Rubis-topaze. Buff. Ois. Gmel. *Syst. nat.*

CET Oiseau-mouche ne me paroît être qu'un individu de jeune âge dépouillé d'une partie de ses plumes de nid. Il a été tué à l'époque où il commençoit à muer pour prendre les couleurs du mâle adulte : d'après les connoissances que j'ai acquises sur les oiseaux par une longue habitude , je suis persuadé que les jeunes de cette espèce n'ont ni le ventre brun ni la ligne longitudinale dorée qui est sur le milieu de la gorge et de la poitrine de celui-ci ; mais qu'ils ont le dessus du corps brun, et le dessous d'un gris-blanc uniforme. Cependant comme ce n'est de ma part qu'une conjecture , il faut attendre qu'elle soit ou confirmée ou détruite par un Naturaliste qui aura observé cette espèce dans son pays natal.

Je rapporte à cet oiseau celui que Buffon donne pour la femelle du Rubis-topaze<sup>1</sup>. Il suffit de comparer sa description avec la figure de celui-ci, pour se convaincre que tous les deux sont dans un jeune âge, et qu'ils ne diffèrent que parce que l'un est plus avancé dans sa mue que l'autre. Sa femelle a le ventre totalement d'un gris-blanc, et ce jeune mâle l'a brun et tacheté du même gris-blanc. Ces taches sont un indice de la couleur générale qui existoit auparavant. Elles auroient disparu si l'oiseau eût subi sa mue en entier, parce que ce sont d'anciennes plumes qui auroient été remplacées comme les autres par des brunes. Les mêmes effets de cette mue s'apperçoivent sur le sommet de la tête, où les plumes rouges commencent à paroître, et enfin sur le milieu de la gorge et de la poitrine, dont le blanc est coupé par une ligne longitudinale d'une couleur pareille à celle qui orne les mêmes parties dans le précédent. D'après

---

<sup>1</sup> Buffon en fait encore une espèce particulière, sous le nom d'Oiseau-mouche à cravatte dorée, planche enluminée, n° 672, fig. 3.



---

 LE RUBIS MALE.

## PLANCHE XXXI.

Vert-doré ; gorge d'un rouge éclatant ; queue noire et fourchue.

Le Rubis. Buff. Ois. — Oiseau-mouche à gorge rouge , de la Caroline. Briss. Ornith. — *Trochilus colubris*. Linn. *Syst. nat.* édit. de Gmel. — The red throated humming bird. Edw. pl. 58 ( le mâle ). — The humming bird. Catesby , Carolina , t. 65.

CETTE espèce a trois pouces quatre lignes de longueur ; son bec est d'un jaune obscur et terminé de brun ; le dessus de la tête et le dos sont d'un brun-doré , plus brillant vers le croupion ; la poitrine et le ventre d'un gris blanc et noirâtre ; les plumes des ailes sont brunes , et leurs tiges sont très-fortes , et saillantes ainsi que celles des barbes ; les barbules sont d'une couleur plus obscure , ce qui rend les tiges très-distinctes ; la queue est fourchue ; les plumes intermédiaires sont de la couleur du croupion , les autres noires ; les pieds bruns.

Quoique cet oiseau habite pendant quatre ou cinq mois des régions très-septentrionales de l'Amérique , et se trouve à New-York au commencement de mai , et au Canada vers la fin de ce mois jusqu'à l'automne , il égale en beauté ceux qui ne quittent pas la Zone Torride. Il en est même peu qui aient la gorge ornée de couleurs plus vives : sous un point de vue , elle est d'un vert brillant ; sous un autre , elle a le feu et l'éclat du rubis ; sous un troisième , l'or en couvre les côtés ; si on regarde l'oiseau en dessous , il offre une couleur de grenat sombre. On ne peut décrire la quantité de nuances qu'il présente.

Cet oiseau se retire pendant l'hiver dans les Florides , et on le rencontre rarement dans les Antilles. Il n'est pas farouche , mais dès qu'on



quelque succès dans cette chasse , il faut construire une petite niche , la plus basse possible , avec les plantes et les arbrisseaux voisins , et de-là envelopper l'oiseau avec le filet , de la même manière que l'on prend les papillons.

Enfin ayant remarqué que souvent les Oiseaux-mouches se perchoient sur les branches sèches des arbrisseaux , et voulant contempler au soleil , sur l'animal vivant , toute la beauté d'un plumage resplendissant de mille nuances dont la mort ternit l'éclat , j'insérois dans les fleurs de petites buchettes où ils venoient se percher. J'avois ainsi pendant une minute le plaisir de leur voir darder la langue dans les vases nectarifères , pour en aspirer un suc approprié à la délicatesse de leurs organes.

Cet oiseau place son nid sur les arbres et arbrisseaux , le compose d'un duvet brun qui se trouve sur le Sumac ( petit arbuste fort commun ) , et le couvre à l'extérieur de lichens. Celui que j'ai conservé étoit sur une petite branche de cèdre rouge. Le mâle apporte les matériaux et la femelle les arrange. Tous deux couvent alternativement. La ponte est de deux œufs d'une grosseur proportionnée à l'oiseau.



---

**LE RUBIS MALE, JEUNE AGE.****PLANCHE XXXIII.**

Corps brun et peu doré en dessus; gris blanc en dessous; queue non fourchue.

ON doit rapporter à cette espèce la variété **B**, donnée par Gmelin, sous le nom de *Tomineo*, qui n'est qu'une femelle dans le jeune âge.

Les deux plumes qu'on voit sur les côtés du cou sont dorées, à reflets d'un rouge pourpre, mais elles ne sont pas creusées en gouttière, et sont comme celles du dos du Colibri topaze, ce qui annonce déjà le sexe de cet oiseau. Toutes les autres plumes de la gorge ne présentent que des petits points bruns, qui existent dès la sortie du nid, et qui sont la marque à laquelle on distingue le jeune mâle de la jeune femelle.

Le bec est noir; la tête et le dos bruns, ainsi que les ailes et la queue; les tiges des plumes de l'aile sont très-épaisses; la gorge et le ventre d'un gris blanc, ondulé légèrement d'un gris jaune; les pennes de la queue presque égales, sont ferrugineuses à leur base et terminées de blanc. Les pieds noirs.

Cet oiseau et les deux précédens ont été pris et observés par Vieillot, à New-York, et font partie de sa collection.



noires et mélangées de violet ; les côtés du bas-ventre sont blancs , les couvertures inférieures de la queue variées de blanc et de noir ; les plumes sont d'un noir-bleu ; la plus extérieure de chaque côté est longue d'un pouce six lignes ; les autres vont toutes en diminuant de longueur jusqu'aux deux intermédiaires qui n'ont que neuf lignes , ce qui rend la queue très-fourchue. Les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau habite le Brésil , Cayenne , Surinam et la Jamaïque.

Il fait partie de la collection d'Audebert.



bordées d'un roux sombre ; toutes sont en dessous d'un violet rembruni plus ou moins clair, selon les réflexions de la lumière ; les pieds et les ongles sont bruns.

On le trouve à la Guiane et à Cayenne.

Il fait partie de la collection du Muséum Français.



dessous ; vues dans un certain jour la couleur se change en noir-velouté.  
Les pieds sont noirs.

Cette espèce habite la Martinique et la Guadeloupe.

Elle a été communiquée par Vieillot.



et le climat de ces contrées, doivent y être nombreux ! La description de quelques-uns de ces oiseaux, qu'on dit habiter le Pérou et le Mexique est si courte et si obscure, qu'on doute s'ils appartiennent à cette famille. Il est certain qu'il s'y trouve un grand nombre d'espèces encore inconnues, et qui doivent égaler en beauté, si elles ne les surpassent, toutes celles que nous connoissons. Mais si des dépouilles suffisent à la curiosité, l'instruction réclame des observations sur les mœurs, les habitudes, la différence du plumage entre les mâles, les femelles, les adultes et les jeunes<sup>1</sup>, sans quoi l'histoire des oiseaux restera toujours imparfaite et fautive.

Celui-ci habite l'île de Porto-Rico ; il est long de trois pouces sept lignes ; la mandibule supérieure est noire et l'inférieure jaunâtre ; le dessus du corps est d'un beau vert-doré ; le dessous est de la même couleur, mais plus brillante, et à reflets bleus et violets ; le bas-ventre est blanc ; les plumes des ailes et de la queue sont d'un noir velouté qui se change en bleu-violet ; les latérales ont quatorze lignes, les autres vont toutes en diminuant de longueur jusqu'aux intermédiaires, qui sont les plus courtes ; les ailes, étant pliées, dépassent un peu ces dernières ; les pieds sont noirs.

Il fait partie de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle.

---

<sup>1</sup> Je distingue l'oiseau dans trois âges différens : je l'appelle *jeune* lorsqu'il a encore ses premières plumes ; *adulte* dès qu'il a subi sa première mue, et alors il porte des couleurs qui sont dans un grand nombre d'espèces très-différentes de celles que l'oiseau vient de quitter ; enfin *vieux*, à l'époque où le plumage a atteint la perfection qui caractérise ordinairement les deux sexes. Les oiseaux, sous les zones tempérées et froides, n'acquièrent cette perfection qu'au printemps, et à l'époque des couvées sous les tropiques. Il y a des exceptions ; car les mâles, dans quelques espèces, n'ont un plumage parfait qu'après deux et trois ans ; toutefois ils s'accouplent et font des petits, pendant que leurs couleurs passent par ces différentes gradations. Il en est d'autres qui éprouvent deux mues par an ; après celle d'automne les mâles jeunes et vieux diffèrent peu des femelles, ne donnent aucun signe d'amour et ne chantent pas ; après celle du printemps, ils se parent des couleurs qui les distinguent, font entendre leur ramage et s'accouplent. Si on eût observé avec exactitude cette variété de couleurs dans les mêmes individus, on eût commis bien moins d'erreurs en Ornithologie. Les oiseaux à double mue, originaires d'Afrique et d'Amérique, que j'ai eu occasion d'observer, demandent, pour les bien faire connoître, des détails un peu longs que m'interdisent les bornes de cet ouvrage.



---

 L'OISEAU-MOUCHE A GORGE VERTE.

## P L A N C H E X X X I X .

Bec très-fin et court, gorge d'un vert-doré à reflets bleus, pieds vêtus.

L'Oiseau-mouche de Cayenne. Briss. Ornit. — *Trochilus mellisugus*. Linné<sup>1</sup>.

JE rapporte cet Oiseau-mouche à celui de Cayenne de Brisson, quoiqu'il en diffère par les reflets bleus et violets dont le sien me paroît privé, puisqu'il n'en parle pas. Celui-ci a d'ailleurs le bec plus court d'une ligne et demie; mais ces différences ne me paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce distincte, ce seroit tout au plus une variété. La femelle est pareille au mâle, mais les reflets sont moins sensibles, ce qui me feroit croire que c'est elle que Brisson a décrite. Les jeunes ont le dessus du corps mélangé de brun-noir et de vert-doré; la gorge et la poitrine sont de la même couleur, le ventre est d'un brun foncé, le bas-ventre est blanc, les ailes et la queue sont pareilles à celles des vieux.

Cet oiseau a trois pouces de longueur; son bec est noir et long de sept lignes, la queue en a neuf, le front est d'un vert-doré se changeant en brun, lorsqu'on regarde l'oiseau en dessus; toutes les parties supérieures du corps sont de la même couleur, et la base des plumes est brune; le menton, le dessous et les côtés du cou sont d'une belle couleur verte à reflets dorés, bleus et violets; la poitrine, le ventre, et les petites couvertures du dessous des ailes, sont d'un vert-jaune doré; il a deux petites taches blanches sur les côtés du ventre, dont la partie inférieure est d'un

---

<sup>1</sup> Cet oiseau ressemble beaucoup à l'Orvert de Buffon; mais il en diffère par la taille, ayant au moins un pouce de plus.



---

## L'OISEAU-MOUCHE A GOSIER BLEU.

### PLANCHE XL.

Vert-doré, menton d'un bleu de saphir, queue presque carrée.

*Trochilus cæruleus.*

LA courte description donnée par Buffon<sup>1</sup> de la variété ou espèce très-voisine du Saphir-émeraude, me fait soupçonner qu'il a voulu parler de cet individu; mais ses couleurs autrement disposées et sa queue un peu arrondie, me décident à le regarder comme une espèce très-distincte: de plus celui-ci habite la Guiane, et ne se trouve pas, je crois, à la Martinique et à la Guadeloupe, où le Saphir-émeraude est très-commun.

La longueur de cet oiseau est de trois pouces cinq lignes; celle du bec de huit lignes; la mandibule supérieure est noire; l'inférieure d'un brun-jaunâtre; les plumes qui couvrent le menton et le gosier sont d'une belle couleur bleue de saphir, lorsqu'on regarde l'oiseau de face ou qu'il est plus bas que l'œil: vu de côté, cette couleur se change en brun; enfin elle est d'un brun-pourpré, si l'œil se place plus bas que l'individu; le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau vert-glacé, à reflets bleus sur les côtés du cou: sous un certain jour toutes ces parties sont brunes; le dessus de la tête est d'un vert-brun; le dessus du cou, le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et celles de la queue, sont d'un vert à reflets rougeâtres et cuivrés; les pennes des ailes d'un violet-noir; celles de la queue d'un bleu d'indigo mélangé de vert; le bas-ventre est blanc, les pieds sont noirs.

Cet oiseau est dans la collection d'Audebert.

---

<sup>1</sup> Gorge saphir, et le reste du corps d'un vert-glacé très-brillant. Tom. 6, pag. 26.



---

 L'OISEAU-MOUCHE TOUT VERT.

## P L A N C H E X L I I .

Mandibules un peu inclinées, queue d'un beau vert-glacé et un peu arrondie.

All green humming bird. Edwards. — *Trochilus viridissimus*. Gmelin.

JE rapporte cet oiseau à celui tout vert d'Edwards, qui diffère par la grandeur<sup>1</sup> et la couleur de la queue, d'un noir d'acier poli ou violette, selon le jour où on la voit. Celui-ci est près de moitié plus grand que l'Orvert de Buffon, qui n'a pas deux pouces de longueur. Ne seroit-ce pas une faute d'impression, puisqu'il le rapporte à celui d'Edwards et au deuxième de Marcgrave, qui, selon Brisson, a plus de quatre pouces? Le vert-jaune doré éclatant orne le plumage de cet oiseau, de même que celui du précédent. Je l'aurois regardé comme étant de la même espèce, s'il n'étoit plus petit, s'il n'avoit le bec plus court et moins arqué, et n'en différoit par les couleurs des ailes et de la queue<sup>2</sup>.

La mandibule supérieure est brune, l'inférieure est jaunâtre; le bec a dix lignes, et l'oiseau près de quatre pouces; le dessus de la tête est vert; l'occiput, le dessus du cou et le dos sont d'un beau vert, plus brillant sur le croupion et les couvertures de la queue; les ailes sont d'un violet rembruni, et leurs couvertures pareilles au croupion; le

---

<sup>1</sup> La figure qu'il en donne dans ses glanures, pl. 560, a près de trois pouces de longueur.

<sup>2</sup> La variété à queue violette qui est au Muséum n'en diffère pas assez pour en donner la figure.



---

 L'OISEAU-MOUCHE A GORGE ET VENTRE BLANCS.

## P L A N C H E X L I I I .

Dessous du corps blanc et côtés d'un vert-doré; bec très-peu incliné.

L'Oiseau-mouche à ventre blanc de Cayenne. Briss. Ornith. — *Trochilus leucogaster*.  
Gmelin.

L'OISEAU-MOUCHE de Brisson, auquel je rapporte celui-ci, ne diffère que par la taille moindre de deux lignes, et par le plumage du dessous du corps qui est totalement blanc; j'ai sous les yeux un individu pareil au sien que je regarde comme un jeune. Brisson soupçonne que c'est la femelle de sa septième espèce, que j'ai décrite sous le nom d'Oiseau-mouche à gorge tachetée. D'après les couleurs des côtés du cou, les proportions du corps et la forme du bec, qui est pointu et un peu courbé, il me semble que cet oiseau seroit plutôt la femelle ou un adulte de l'espèce précédente.

La mandibule supérieure est noire, l'inférieure blanche et noirâtre à sa pointe; le bec a dix lignes, et l'oiseau trois pouces onze lignes; le dessus de la tête est d'un brun-vert à reflets dorés sur les côtés du cou, de la gorge et de la poitrine; le dessus du corps est d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs, les pennes des ailes d'un vert-brun, qui, vu dans un certain jour, se change en noir-violet vers leur extrémité; celles de la queue sont de la même couleur, et les intermédiaires d'un vert plus éclatant; les pieds sont bruns; les plumes dorées comme celles du Colibri-topaze femelle<sup>1</sup>, et leur extrémité forme un peu la gouttière<sup>2</sup>.

Cet oiseau habite la Guiane; il est dans la collection de Vieillot.

---

<sup>1</sup> Voyez pl. 1, fig. 20.

<sup>2</sup> Voyez pl. 1, fig. 15.



---

**L'OISEAU-MOUCHE A BEC BLANC.****PLANCHE XLV.**

Gorge frangée de gris blanc; queue roussâtre à son sommet; ailes plus longues que la queue.

*Trochilus albirostris.*

**J**E crois cette espèce nouvelle, ne l'ayant trouvée décrite dans aucun ouvrage : je l'ai reçue dans un envoi de Cayenne. Ses ailes dépassent la queue de près de deux lignes, et sa longueur est de trois pouces trois lignes; le bec est long de neuf lignes, et noir à l'extrémité; les plumes de la tête sont brunes à reflets sombres de carmin doré; le dos est brun avec quelques foibles taches dorées; le cou, la gorge et la poitrine sont d'un vert-doré; mais chaque plume est bordée de blanc à l'extrémité des barbes, ce qui fait paroître ces parties d'un gris brillant; le ventre est brun, vu dans un certain jour, et mélangé d'or dans un autre; les ailes sont brunes; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs; les pennes brunes, et légèrement teintes d'un noir-violet; les pieds jaunâtres; les doigts et les ongles noirs.

Cet oiseau est dans la collection de Vieillot.



ses ailes étant pliées, ne dépassent pas le bout de la queue; il a la tête d'un vert-doré, les côtés du gosier, la gorge, la poitrine et le ventre d'un gris sale, plus clair sur le bas-ventre, et plus foncé sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, le croupion d'un vert à reflets dorés, plus éclatans sur les petites couvertures des ailes; ses pennes sont d'un brun-violet; celles de la queue ont leurs barbes extérieures d'un vert brillant et les intérieures violettes; elles sont entièrement de cette dernière couleur vers leur extrémité; les intermédiaires d'un vert-doré et toutes terminées de blanc; les pieds et les ongles sont noirs.

Cet individu est dans la collection de Vieillot.



leurs petits. C'est certainement de cette espèce que parle Labat<sup>1</sup>; il lui donne le nom de Colibri, mais on confondoit autrefois les deux genres sous cette dénomination. J'ai remarqué que les Colibris sont d'un caractère plus sauvage. Le Grenat et les autres espèces qui habitent la Martinique, s'approchent peu des maisons, et se plaisent dans des endroits solitaires.

Cet oiseau a trois pouces; son bec noir est recouvert de plumes dans plus de la moitié de sa longueur. Le derrière de la tête, le dessus et les côtés du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous des ailes, et celles de la queue sont brunes à reflets dorés; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun velouté, très-faiblement doré; les plumes des ailes et la queue, d'un brun-violet, et les intermédiaires pareilles à celles du dos; les pieds sont couverts de plumes brunes jusqu'aux doigts, qui sont noirs ainsi que les ongles.

Cet oiseau est dans la collection de Vieillot.

---

<sup>1</sup> Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique. Paris, 1722, tom. 4, pag. 14.



## LE HUPECOL MALE.

## PLANCHE XLIX.

Tête huppée ; faisceau de plumes d'inégale longueur sur chaque côté du cou ; bande transversale d'un blanc jaunâtre sur le croupion.

Le Hupecol. Buff. Ois. — *Trochilus ornatus*. Gmelin.

JUSQU'À présent on ne connoît pas, dans ce genre, un plus bel oiseau. Sa tête est ornée d'une huppe rousse, et son cou de plumes longues, étroites, et élargies à leur extrémité, qui, vues dans un certain jour, brillent d'un vert éclatant et à reflets dorés. L'oiseau les relève en les dirigeant en arrière. Dans l'état de repos elles sont couchées sur le cou. Buffon ne lui en donne que sept à huit : le nombre n'étoit pas complet dans l'individu qu'il a décrit, et l'étendue de six à sept lignes qu'il donne aux plus longues le prouve ; car la plus longue a onze lignes, les deux suivantes neuf, et toutes les autres vont en diminuant jusqu'aux deux dernières, qui ne dépassent presque pas les autres plumes du cou, mais qu'on distingue aisément par leur forme et leurs reflets. Buffon dit que ces plumes se relèvent ainsi que la huppe, lorsque l'oiseau vole.

La grandeur de cet oiseau est de deux pouces sept lignes ; les ailes dépassent les trois-quarts de la queue ; le bec est roux à sa base, noir à son extrémité, et couvert de plumes jusqu'au quart de sa longueur, qui est de six lignes ; le front est d'un vert brillant, la huppe d'un roux très-vif, l'occiput et le dos d'un brun-vert doré ; les plumes du croupion et les couvertures de la queue sont brunes à l'extérieur, et rousses à l'intérieur ; les pennes d'un roux obscur bordé de brun ; les petites plumes qui entourent et couvrent le bec, la gorge et la poitrine, d'un vert très-



## LE HUPECOL FEMELLE.

## P L A N C H E L.

Dessus du corps vert-bronzé; dessous roux; tête non huppée.

Le Hupecol femelle. Buff. Ois.

CETTE femelle, de la même grandeur que le mâle, est privée de la huppe et des plumes qui sont sur les côtés du cou; la bande transversale du croupion est roussâtre; les ailes vont presque jusqu'au bout de la queue; la mandibule supérieure est noirâtre, et l'inférieure jaunâtre et brune à son extrémité; le dessus de la tête, du cou et du dos est d'un vert-bronzé, plus sombre sur le sinciput; le croupion d'un rouge-doré; la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un roux tacheté de vert; les ailes d'un brun-violet; les pennes de la queue sont rousses à leur base et à leur sommet, d'un vert-noir au milieu, à l'exception des intermédiaires qui sont de cette dernière couleur; les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau a été communiqué par Bécœur.



---

## L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

### PLANCHE LII.

Vert-bronzé ; la première penne de chaque côté de la queue plus longue que les autres, sans barbes dans la partie qui excède, à l'exception de leur extrémité, où elles sont disposées en petite palette, ce qui leur donne la forme de raquettes.

Oiseau-mouche à raquettes. Buff. Ois. — *Trochilus longicaudus*. Gmelin.

CET oiseau, très-rare et très-peu connu, se trouve, selon Gmelin, dans l'Amérique méridionale. Sa grosseur est celle du Hupecol, et sa longueur est de trois pouces deux lignes depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ; les deux longues pennes la dépassent de dix lignes ; les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à sa moitié ; les plumes, qui sont à la base de la mandibule inférieure, sont noires ; la gorge et la poitrine d'un beau vert d'émeraude ; le ventre est d'un brun-noir ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs ; la tête, le dessus du cou et le dos d'un vert-bronzé ; les petites couvertures des ailes sont dorées, et les pennes d'un brun-violet ; la queue est fourchue et d'un brun-verdâtre ; les pennes sont pointues, à l'exception des latérales terminées en forme de raquettes<sup>1</sup>, toutes ont le tuyau gros et jaunâtre.

Buffon, et les Auteurs qui depuis ont décrit cet oiseau, ne lui donnent que trente lignes jusqu'à l'extrémité des pennes latérales de la queue, et aux deux brins dix lignes d'excédant, ce qui le raccourcit de huit lignes. Cette différence est trop grande sur un si petit oiseau, pour ne pas croire que celui qu'il a décrit étoit défectueux.

Cet oiseau fait partie du Muséum Français.

---

<sup>1</sup> Nous avons décrit la queue de cet oiseau d'après nature, et sur plusieurs individus bien conservés, c'est pourquoi nous ne craignons point de contredire Buffon, qui, trompé sans doute par des individus en mauvais état, avance que les pennes intermédiaires sont les plus longues. Nous avons reconnu, au contraire, qu'elles étoient les plus courtes ; et que ce sont les deux pennes latérales qui dépassent les autres, et finissent en forme de raquettes. Ray, Gmelin et autres qui n'ont décrit cet oiseau que d'après Buffon, sont tombés dans la même erreur, et c'est à quoi s'exposeront tous ceux qui, comme ces derniers, voudront décrire sans observer.



fleuri<sup>1</sup>, les petits vont s'y percher ou sur un arbrisseau voisin, se plaçant toujours de préférence sur les branches sèches. Les vieux redoublent alors de vivacité; ils pompent le suc des fleurs, l'apportent à leurs enfans; et, soit perchés, soit stationnés en l'air, ils le distillent en posant leur langue sur celle des petits, qui, pour le recevoir, sort un peu du bec. Ceux-ci manifestent leur joie par de foibles cris, par l'agitation de leurs ailes; mais dès qu'ils peuvent se suffire, ils s'envolent et vivent solitaires.

La langue, comme je l'ai déjà dit, est partagée dans près de la moitié de sa longueur, en deux filets qui forment, à leur réunion, un tube creux, correspondant au gosier. L'oiseau plonge ses filets dans la corolle des fleurs jusqu'au tube, et il m'a semblé qu'ils s'ouvroient, saisissoient les parties mielleuses, et que le suc aspiré couloit par le petit canal dans l'œsophage. Mais au défaut de jabot pour arrêter le miel qu'il destine à ses petits, est-ce à la base de la langue ou dans le gosier qu'est situé ce réservoir? je l'ignore; il faudroit, je crois, pour le découvrir, se procurer l'oiseau à l'instant où il porte à manger à ses petits.

Labat, qui en a vu encore de plus près que moi, puisqu'ils venoient nourrir leurs enfans dans sa chambre, dit qu'ils les nourrissoient d'une pâtée très-fine, presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre, et qu'ils se contentoient de passer leur langue sur cette pâte; ils y joignent sans doute le suc des fleurs, car je n'ai pu parvenir à en élever avec la même nourriture, et ils sont tous morts avant de pouvoir manger seuls.

Cette espèce, une des plus petites de ce genre, n'a que deux pouces trois lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; les deux mandibules sont noires; les ailes, étant pliées, dépassent la queue de près de deux lignes; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un brun-vert cuivré; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre d'un gris blanc; on apperçoit sur la gorge quelques taches brunes; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les penes des ailes d'un brun tirant sur le violet, et celles de la queue de la même

---

<sup>1</sup> Ils préfèrent l'arbrisseau nommé, à Saint-Domingue, pois de Congo (*Cytisus cajan*. L.). J'ai remarqué qu'ils en recherchoient plus particulièrement les fleurs, qui renferment, sans doute, un miel plus abondant ou plus délicat.



## L'ESCARBOUCLE.

## PLANCHE LIV.

Gorge d'un rouge-aurore très-brillant; bas-ventre gris; bec couvert de plumes jusqu'à sa moitié.

L'Escarboucle. Buff. Ois. — *Trochilus carbunculus*. Gmelin.

J'AI rapporté l'Escarboucle au Rubis-topaze<sup>1</sup>, parce que les couleurs du seul que je connoissois alors étoient tellement dégradées par la vapeur du soufre, que je le regardois comme un individu de son espèce dans un mauvais état. Depuis j'en ai vu deux autres dont la fraîcheur et la beauté du plumage ne laissoient aucun doute. C'est pourquoi on s'est décidé à en donner la figure. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur cet oiseau; Buffon en fait une espèce particulière; Mauduit le regarde comme une variété du Rubis-topaze. Ces deux oiseaux habitent le même pays: comme celui-ci est très-rare, et ne diffère de l'autre que par un peu plus de longueur et la nuance du rouge qui colore le dessus de la tête et la gorge, je serois tenté de croire, comme Mauduit, que c'est une variété; mais qu'elle est occasionnée par la vieillesse.

Sa longueur est de trois pouces neuf lignes; le bec est noir, et a sept lignes et demie; les ailes vont, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'au bout de la queue; la tête est d'un rouge d'amarante éclatant; le dos et le croupion sont d'un brun-vert; le rouge-aurore de la gorge se change, vu dans un certain jour, en rouge de Saturne; la poitrine et le ventre sont d'un brun-noir; l'anus est blanc; les couvertures du dessous de la queue sont rousses; les petites des ailes d'un vert doré; les grandes et les pennes d'un brun-pourpré; les plumes de la queue rousses, et terminées d'un brun-violet; les pieds sont noirs.

Cet oiseau fait partie de la collection de Dufresne.

<sup>1</sup> Voyez page 62.



---

**LE TRÈS-JEUNE RUBIS-TOPAZE.****PLANCHE LVI.**

Dessus du corps vert-cuivré sombre; dessous gris sale.

**D**ANS la plupart des oiseaux, la Nature a distingué chaque âge par des teintes particulières : il en est même qui, pendant leur jeunesse, changent plusieurs fois de couleurs avant d'avoir acquis celles qui caractérisent leur état parfait. Tel est le Rubis-topaze que j'ai fait connoître sous divers habits plus ou moins dissemblables les uns aux autres<sup>1</sup>. Le plumage de celui-ci est celui de l'enfance. Les petites plumes qui recouvrent une partie du bec sont d'un vert sombre; la gorge est tachetée de brun. Qu'on ajoute à ce que j'ai déjà dit, une frange verte sur les bords extérieurs des plumes latérales de la queue, l'extrémité de ces plumes terminée de noir et de blanc, l'on aura les traits distinctifs de cet Oiseau-Mouche dans son premier âge.

De la collection de Dufrene.

---

<sup>1</sup> Je me suis assuré que l'Oiseau-mouche figuré pl. 46, est un jeune de la même espèce, plus avancé en âge que celui-ci, et moins que celui figuré pl. 30.



## LE JEUNE SAPHIR.

## PLANCHE LVIII.

Parties supérieures d'un vert-cuivré sombre ; inférieures d'un gris mélangé de noir.

ON ne peut douter que cet oiseau ne soit un jeune de l'espèce connue sous le nom de Saphir. Les plumes bleues qui commencent à paroître sur le fond gris de la gorge, indiquent son âge. Le menton est d'un roux pâle ; les couvertures des ailes sont d'un vert brillant ; les pennes *alaires* et caudales d'un brun violet ; une teinte grise borde les pennes latérales de la queue. Longueur totale , trois pouces un quart ; bec , brun en dessus , d'un blanc jaunâtre en dessous , et long de huit lignes ; pieds noirâtres.

Le même oiseau , dans un âge moins avancé , a la tête et les autres parties supérieures d'un brun vert ; le menton roux pâle ; le dessous du corps blanc sale ; les couvertures inférieures de la queue d'un gris foncé ; les ailes brunes ; la queue verte depuis son origine jusqu'à sa moitié ; le reste d'un brun violet et terminé de gris ; les intermédiaires de cette dernière couleur , à leur extrémité seulement. D'autres individus à-peu-près du même âge ont la poitrine verte , la gorge d'un bleu obscur (peut-être sont-ce des jeunes mâles) : cette teinte ne forme que des taches sombres qui percent à travers le gris dont chaque plume est terminée. Longueur totale , environ trois pouces.

De la collection de Dufrêne.



## L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE BLEUE.

## P L A N C H E L X.

Tête bleue; corps vert-brillant; queue très-longue et fourchue.

Long-tailed green humming-bird. Edwards, Ois. — L'Oiseau-mouche à longue queue, or, vert et bleu. Buffon, Ois. — Fork-tailed H. B. Latham, Synop. — *Trochilus forficatus*. Linné, *Syst. nat.*

CETTE espèce a été placée parmi les Colibris à bec courbé, par Linné et Latham, et avec les Oiseaux-mouches, par Brisson, Buffon, et même Edwards, puisqu'il dit qu'elle a le bec droit. Il résulte de cette disparité dans les opinions, qu'elle est une des races désignées dans cet Ouvrage, comme très-difficiles à déterminer. Néanmoins j'ai adopté la manière de voir des deux Naturalistes français, parce que le bec me paroît très-foiblement incliné vers l'extrémité, et moins que celui du Rubis-topaze, dont tous les Ornithologistes et Méthodistes ont fait un Oiseau-Mouche ou Colibri à bec droit. Cet oiseau se trouve, dit Edwards, à la Jamaïque, où sans doute il est très-rare; car on n'en connoît pas dans les collections françaises, et le Muséum britannique possède, je crois, le seul qui soit en Angleterre. Peut-être cet individu a-t-il été apporté à la Jamaïque, du Mexique ou de la Nouvelle-Espagne, contrées fertiles en nouvelles et rares espèces, mais presque toutes inconnues. Je le soupçonne; car les Anglois recevant beaucoup d'oiseaux de cette île, il est étonnant qu'on ne leur envoie pas celui-ci qui est un des plus beaux: et l'on sait que ce sont toujours ceux à qui on donne la préférence.

Un riche bleu couvre la tête de cet oiseau; un vert éclatant à reflets dorés pare le reste du plumage, à l'exception du ventre et des couvertures inférieures de la queue qui sont blancs; les plumes alaires, excepté quelques secondaires pareilles au dos, sont brunes; l'or, le vert et le bleu brillent sur les plumes caudales; les latérales ont quatre pouces et demi de longueur; les suivantes, deux pouces deux lignes de moins; les autres diminuent graduellement jusqu'aux intermédiaires longues de



## LE SASIN MÂLE.

## PLANCHE LXI.

Plumes longues et mobiles sur les côtés du cou; gorge rouge à reflets dorés; penes de la queue pointues.

Ruff-necked humming-bird. Latham, Synop. — *Trochilus ruffus*. Gmelin. *Syst. nat.*

ON doit la connoissance de cette belle et rare espèce aux derniers Navigateurs anglois qui ont fréquenté les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale : ils l'ont trouvée dans les bois qui bordent la baie de *Nootka*. Les naturels lui donnent le nom de *Sasinnéer Sasin*. (Cook's last Voy. 2, p. 297 and Append.). Tel que le Rubis dans les contrées de l'est, cet oiseau ne se plaît, pendant la belle saison, que sous les latitudes nord. On ignore où il se retire pendant la mauvaise. Le Sasin a la tête d'un vert-doré éclatant, qui incline à l'olive; le dessus du corps d'une teinte de cannelle pâle; les couvertures des ailes d'un verdâtre brillant; la gorge et le haut de la poitrine d'une couleur de rubis, à reflets d'un vert-olive éclatant, et plus foncée sur les côtés du cou dont les plumes sont mobiles comme celles du Hupecol, mais moins longues; un brun pourpré colore les penes des ailes; un rougeâtre sale teint la poitrine et le haut du ventre; le reste et le bas-ventre sont d'un roux pâle; la queue est d'une couleur de cannelle brillante; les penes caudales sont d'une largeur remarquable pour leur longueur; les deux intermédiaires étant larges de près d'un demi-pouce, les autres un peu moins; toutes sont pointues. Longueur totale, trois pouces deux lignes; bec, noir, huit lignes; pieds, noirâtres; queue, en forme de coin.

Cet individu, dessiné par Sydenham Edwards, est dans le Muséum Leverian, appartenant à M. Parkinson.

LA FEMELLE diffère, selon Latham, en ce que les parties supérieures du corps sont vertes, sans aucune apparence de teinte cannelle; la gorge est tachetée de rouge vif: on remarque une tache blanche à l'extrémité de chaque penne caudale, excepté les deux intermédiaires; du reste la queue est de la même couleur et de la même forme que celle du mâle.



## L'OISEAU-MOUCHE A HUPPE BLEUE.

## P L A N C H E L X I I I .

Huppe bleue ; corps brun.

Crested brown humming-bird. Latham, Synop. — *Trochilus puniceus*. Gmelin, *Syst. nat.*

**E**N comparant la description que donnent Latham, et Gmelin d'après lui, de cet individu avec l'Oiseau-Mouche huppé vu dans un certain jour, j'ai présumé qu'il devoit en être une variété, et non une espèce distincte, comme l'ont pensé ces deux Naturalistes. Cet oiseau étant dans le Muséum britannique, nous nous sommes décidés à le faire dessiner, non-seulement pour que l'on puisse se convaincre, par le rapprochement des figures, de la réalité de mes conjectures, mais encore pour faire jouir les amateurs d'une des plus jolies variétés qu'offre cette charmante famille. Lorsque Buffon a dit, en parlant de l'Oiseau-mouche pourpré, « qu'il est peut-être le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert-doré qui brillante tous les autres Oiseaux-mouches », il ne connoissoit pas celui-ci, sur lequel on ne trouve nul vestige de cette couleur, ni d'aucun autre vert. Excepté la huppe, tout son plumage est d'un brun pâle, seulement plus foncé sur les ailes et la queue. Ses dimensions me paroissent un peu inférieures à celles de l'Oiseau-mouche huppé, quoique Latham lui donne les mêmes proportions.



très-brillant ; les latérales plus longues de deux pouces que les intermédiaires. Longueur totale, six pouces ; bec, onze lignes et demie, noir, ainsi que les pieds. Latham et Gmelin ont rangé cet oiseau parmi les Colibris à bec courbé : cependant Brisson, qui l'a décrit d'après nature, le donne pour un Oiseau-mouche.

L'OISEAU-MOUCHE DE TABAGO, *Trochilus Tobaci* (Gmelin), décrit par Latham, me paroît être le même que celui que nous avons désigné par le nom de *Maugé*.

L'OISEAU-MOUCHE RAYÉ, *Trochil. striatus* (Gmelin), que Latham a donné pour une nouvelle espèce, sous le nom de *Brown-crowned H. B.*, me semble avoir les plus grands rapports avec le jeune Rubis-topaze, à l'époque de sa première mue. On a déjà vu que cet oiseau a été donné par des Ornithologistes pour une femelle, par d'autres, comme une espèce. Si les individus décrits par le Naturaliste anglois à la suite de celui-ci, n'avoient plus de longueur, je les regarderois comme des jeunes de la même race dans un âge moins avancé.

LE RUBIS-ÉMERAUDE, *Trochilus rubineus* (Gm.), a été décrit, pour la première fois, par Brisson, sous le nom d'Oiseau-mouche à gorge rouge du Brésil. La tête, le cou, la poitrine sont d'un vert-doré très-éclatant ; le ventre est d'une teinte moins brillante ; le dos, les parties subséquentes, les petites couvertures des ailes sont verts, à reflets couleur de cuivre de rosette ; la gorge a le feu de rubis, à reflets verts et or ; les grandes couvertures des ailes sont rousses et bordées d'un brun violet ; les plumes alaires et caudales sont de cette dernière teinte à l'extérieur, à l'extrémité, et rousses à l'intérieur. Longueur totale, quatre pouces un tiers ; bec, pieds, noirs.

L'ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE, *Troch. ourissia* (Linné), décrit et figuré dans Edwards (pl. 35, fig. 2), me semble être de la même race que l'Oiseau-mouche violet à queue fourchue de cet Ouvrage. Brisson et Buffon en ont fait une espèce particulière. Sa queue étant moins longue et moins fourchue, ses couleurs moins éclatantes, ne seroit-ce pas la femelle ? Quoi qu'il en soit, cet individu a trois pouces onze lignes de longueur, le bec et les pieds noirs ; la tête, la gorge, le cou, la partie inférieure du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les petites des ailes d'un vert cuivré brillant ; la poitrine, le haut du dos et du ventre bleus, à reflets violets ; le bas-ventre blanc ; les couvertures inférieures de la queue d'un brun terne ; les plumes alaires et cau-



L'OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE DU BRÉSIL, *Troch. glaucopis* (Gm.), a, selon Brisson, quatre pouces et demi; le bec long de onze lignes et noir; les pieds bruns; le front d'un bleu changeant en violet; le dessus de la tête d'un vert-doré foncé; les côtés, la gorge, le cou, le dos, le croupion, le ventre, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, les petites couvertures des ailes d'un vert-doré éclatant; les cuisses brunes; deux taches blanches près de l'anus; (ces deux taches plus ou moins grandes se trouvent dans la plus grande partie des Colibris et des Oiseaux-mouches); les grandes couvertures des ailes sont d'un noir tirant sur le vert; les pennes d'un brun violet; les caudales d'un noir d'acier poli; les pieds sont couverts, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes brunes terminées de blanchâtre.

LE NOIR-BLEU, *Troch. cyanomelas* (Gm.), est donné pour une espèce nouvelle par Latham et Gmelin, d'après Bancroft<sup>1</sup> qui l'a décrit succinctement (*Guian. p. 168*), et le désigne par la dénomination de noir et bleu. Sans doute que cette dernière couleur est divisée sur les parties du corps dont il ne parle pas; car il se borne à dire que les plumes des ailes et de la queue sont larges et d'un noir éclatant; celles de la gorge et de la poitrine d'un rouge cramoisi à reflets variés; la taille est deux fois la longueur de celle du suivant. Il habite, ajoute-t-il, les Antilles et le continent de l'Amérique méridionale<sup>2</sup>.

L'OISEAU-MOUCHE DE LA GUIANE, *Troch. Guianensis* (Gm.). On doit la connoissance de cet individu au même Voyageur qui le nomme le petit Oiseau-mouche vert et cramoisi (*Small green and crimson H. B. Guian. ibid.*). Sa longueur est d'un peu plus de deux pouces; le bec est noir, long et fin; les plumes du cou, du dos, et les couvertures supérieures des ailes sont d'une belle couleur verte et dorée; le sommet de la tête est orné d'une petite huppe rouge; les plumes de la poitrine sont de cette même teinte; les pennes des ailes et de la queue offrent un mélange de vert, de rouge et de pourpre sombre; la tête est petite; les yeux sont d'un noir brillant. Bancroft ajoute que cette espèce est la plus commune dans la Guiane, et paroît lui être particulière.

L'OISEAU-MOUCHE A COU MOUCHETÉ, *Patch-necked H. B.*

<sup>1</sup> Ces deux Naturalistes l'ont rangé parmi les Colibris à bec droit. Comme Bancroft ne parle pas de sa forme, je pense d'après sa taille, les couleurs, la largeur des pennes des ailes et de la queue, qu'il doit être rapporté au Colibri grenat.

<sup>2</sup> Gmelin dit qu'il est varié de blanc et de bleu. Comme il n'est pas question de la première couleur dans les descriptions de Latham et de Bancroft, d'après lesquels il le décrit, c'est sans doute une faute d'impression.



erreur, pour une espèce : c'est un jeune oiseau ou une femelle, dont la race n'est pas connue.

LE HUPPE-COL, pag. 94, a, sur les côtés du cou, lorsqu'il est dans sa perfection, quatorze plumes plus longues que les autres. L'on distingue le mâle dans son très-jeune âge, d'avec la femelle, par les plumes des côtés du cou : elles sont longues, mais beaucoup moins que celles des vieux, et de la même couleur que le dos.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS, *mâle*, pag. 99, a les côtés de la poitrine et du ventre, tachetés de vert, avec quelques reflets cuivrés, peu apparens.

FIN DES OISEAUX-MOUCHES.



---

 LE COLIBRI A GORGE BLEUE.

## P L A N C H E L X V I .

Vert; ventre, bas-ventre et couvertures inférieures de la queue, blancs.

QUOIQU' je désigne ce Colibri par une dénomination particulière, je ne prétends pas le donner comme espèce. Son plumage mélangé de teintes ternes et brillantes, indique bien un jeune oiseau et une première mue, mais non pas la race à qui il appartient. Néanmoins l'arc du bec faiblement prononcé, quelques indices tirés des couleurs principales, surtout de celles de la queue, me font soupçonner qu'il est de la même ou d'une très-approchante du Colibri à ventre piqué (pl. 8), qui est aussi dans son printemps, et dont l'espèce est encore inconnue<sup>1</sup>. Pour ne rien hasarder, il vaut mieux le laisser isolé, et attendre des renseignemens pris dans sa patrie. Je ne connois ici qu'un seul individu sous cet habit; ce qui annonce sa grande rareté : il s'est trouvé parmi d'autres oiseaux envoyés de la Guiane.

Un vert sombre règne sur la tête, les côtés et le dessus du cou de ce Colibri : il se change en vert-doré sur le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue; le violet noirâtre est la teinte des ailes; les plumes de la gorge sont bleues et blanches; ce qui la fait paroître tachetée de ces deux couleurs; le vert couvre le dessus des plumes caudales, et le violet bronzé le dessous; le blanc termine les latérales, et les borde depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur; toutes, excepté les intermédiaires, ont en dessous, vers l'extrémité, une tache d'un bleu noirâtre. Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, onze lignes, noir, ainsi que les pieds sur lesquels on remarque quelques plumes blanches.

Cet individu est dans la collection de Vieillot.

---

<sup>1</sup> Si cet individu n'avoit point le bec courbé, je croirois qu'il est de la même espèce que l'Oiseau-mouche à gorge tachetée, avec lequel il a quelque analogie.



## LE JEUNE COLIBRI A PIEDS VÊTUS.

## P L A N C H E L X V I I I .

Parties supérieures brunes; inférieures rousses.

PLUSIEURS couleurs analogues avec celles que porte, dans un âge avancé, le Colibri à pieds vêtus<sup>1</sup>, ne permettent pas de douter que cet oiseau ne soit de la même race : des teintes plus ternes et d'anciennes pennes caudales d'une nuance différente des nouvelles, me font présumer qu'on se l'est procuré, lorsqu'il quittoit la livrée de l'enfance pour se revêtir de la robe qui caractérise l'adulte. Le brun et le roux dominant sur le plumage de ce Colibri : le premier règne sur la tête, le dessus du corps, les couvertures *sous-alaires* et les pennes des ailes. Cette couleur ne se présente pas sur toutes ces parties avec la même nuance : elle est foncée sur les oreilles, claire sur la tête, d'un ton vert-brillant sur le cou, le dos, le croupion, et tend au violet sur les pennes. Le roux domine sur les parties inférieures et les plumes des pieds; mais avec une teinte plus sale sur le ventre, plus claire sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; les pennes caudales sont vertes en dessus, d'un roux vif en dessous, depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur, ensuite d'un noir violet, et terminées de blanc. Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatorze lignes, noir en dessus et à sa pointe, jaunâtre en dessous; doigts, d'un jaune blanchâtre; ongles, noirs.

---

<sup>1</sup> Ce Colibri à pieds vêtus est le Colibri du Brésil de Brisson. Son plumage a aussi de grands rapports avec le Colibri à ventre roussâtre de Buffon; mais ce ne peut être le même, si réellement ce dernier est plus petit que celui de Brisson, et si son bec n'a que six lignes de longueur.



## LE PLASTRON VIOLET.

## PLANCHE LXX.

Vert; poitrine et ventre violets; dessous des plumes caudales à reflets verts.

Mango humming-bird, Var. B. Latham, Suppl. to the gener. Synop.

**M.** LATHAM qui, le premier, a décrit cet oiseau, en fait une variété du Colibri à plastron noir (*Trochilus mango*). Il me semble qu'il en diffère beaucoup: ne seroit-ce pas plutôt une variété du Hausse-col vert (*Trochilus gramineus*)? Je suis tenté de le croire; car ces deux Colibris ont la plus grande analogie dans leur ensemble et la disposition des couleurs. La seule dissemblance que je remarque entre eux consiste dans la nuance qui domine sur la poitrine et le ventre. Dans celui-ci, ces parties sont violettes; dans le Hausse-col vert, elles sont noires: encore cette teinte noire a des reflets violets sur plusieurs individus que j'ai observés<sup>1</sup>. Au reste, cet oiseau a quatre pouces et demi; le bec noir, peu arqué, long de douze lignes; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les côtés de la poitrine et du ventre d'un vert cuivré à reflets obscurs; la gorge et les couvertures des ailes à reflets brillans; les plumes de la queue vertes en dessous; (l'Ornithologiste anglais ne fait mention que du dessus de la queue). Du reste il ressemble au Hausse-col vert, qui, comme lui, a le bas-ventre blanc.

L'individu dont nous donnons ici la figure, est celui qu'a décrit le docteur Latham. Il fait partie du cabinet du major-général *Davies of Blackheath*. Cet estimable amateur nous en a fourni le dessin peint par lui-même. La manière dont il s'en est acquitté prouve évidemment que les sciences qui lui sont familières ne l'empêchent pas de cultiver avec succès l'art de la Peinture.

Quoique nous ayons fait connoître par des figures d'après nature un grand nombre de Colibris, les Ornithologistes modernes en décrivent encore davantage; mais n'ayant pu nous les procurer, nous nous bornons aux descriptions qu'ils en font, afin de compléter leur histoire, sans en garantir l'existence comme espèce distincte.

<sup>1</sup> On saisira facilement la différence et l'analogie qui existent entre ces trois Colibris, en comparant à celui-ci les figures 7 et 9 de cet Ouvrage.



sous cette dénomination par Brisson, est un Grimpereau bleu du Mexique de Séba (1 p. 102, t. 65, f. 3). Cependant on pourroit croire qu'il a voulu parler du gros Colibri de Dutertre (*Hist. des Antilles*, t. 2, p. 263), puisqu'il le cite dans sa Synonymie; mais la couleur sous laquelle il le décrit ne peut convenir à ce dernier qui n'a qu'une partie du corps bleue, et au contraire le sien l'est totalement. Ce Colibri de Dutertre est celui dont parlent Buffon, Latham, Gmelin. Cet historien le dépeint ainsi. La gorge et les parties inférieures du corps jusqu'au milieu du ventre, sont d'un cramoisi velouté à reflets qui varient selon l'aspect de la lumière; le dos est d'un bleu azuré; les ailes sont noires. Cette description est trop succincte pour faire une juste application: cependant je présume que Dutertre n'a voulu parler que du Grenat qui se trouve très-communément dans les petites Antilles et à Cayenne: les reflets de son plumage, quand il est dans sa perfection, présentent les couleurs dont il parle. Ce n'est pas seulement sous cette dénomination que le Grenat a été désigné comme une espèce particulière, mais sous plusieurs autres dont je vais parler.

LE COLIBRI A GORGE GRENAT, *Trochilus auratus* (Gm.), est donné par Latham (Gen. Synop. vol. 2, p. 752, pl. 34.) pour une espèce nouvelle, à laquelle il rapporte comme variété le Grenat de Buffon. Ce Colibri est le même que le nôtre (pl. 4) décrit par l'Ornithologiste anglais sous un aspect différent: la description de la femelle qu'il fait ensuite n'ayant pas été donnée par Audebert, je la place ici. Les parties supérieures du corps sont pareilles à celles du mâle, mais avec des reflets moins éclatans et moins variés; le menton, la gorge et la poitrine différent, en ce que la couleur grenat est remplacée par un vert-doré à reflets pourpres<sup>1</sup>; le ventre, le bas-ventre, les cuisses sont d'un noir brun, ainsi que les pennes des ailes: queue et pieds noirs.

LE COLIBRI A GORGE CARMIN, *Trochilus jugularis* (Gm.), figuré dans Edwards (pl. 266), est un individu de la même race, dont Buffon a fait une espèce particulière sous le nom du Colibri à gorge carmin.

LE COLIBRI VIOLET, *Trochilus violaceus* (Gm.), est encore un oiseau qui a de grands rapports avec les précédens: aussi Brisson qui le premier l'a décrit et figuré, lui rapporte-t-il celui d'Edwards cité ci-dessus; mais Buffon prétend qu'il est dans l'erreur, la taille étant, dit-il, différente. Il me semble qu'on ne doit pas tout-à-fait s'en rapporter à la longueur

---

<sup>1</sup> La femelle de celui dont parle Dutertre, n'a pas, dit-il, l'ornement du ventre qu'a le mâle. *Hist. des Ant. p. 263.*



S'il en est ainsi, ce sont les seuls, avec le Colibri du Chili, qui aient du jaune dans leur plumage.

LE VERT PERLÉ<sup>1</sup>, *Trochilus dominicus* (Linné), est un jeune de la race du Hausse-col vert de Saint-Domingue. D'après mes observations dans cette île, je regarde aussi le Plastron blanc (pl. 16 de cette Histoire) comme un jeune de la même espèce.

LE COLIBRI A COLLIER ROUGE, *Trochilus leucurus* (Linné), décrit pour la première fois par Edwards (pl. 256), se trouve, dit-il, à Surinam. Il a quatre pouces et demi de longueur; le bec long de treize lignes, noir vers sa pointe, et moins foncé vers sa base; les pieds blanchâtres; le dessus du corps, la gorge, la poitrine, les petites couvertures des ailes d'un vert brunâtre à reflets cuivrés et dorés; un demi-collier rouge au bas du cou; le ventre, les couvertures inférieures de la queue d'un blanc gris; les ailes d'un pourpre foncé; les plumes intermédiaires de la queue pareilles au dos; les autres blanches, et un peu nuancées de brun à leur extrémité.

LE COLIBRI TOPAZE (pl. 2 de cette Histoire) a deux variétés<sup>2</sup>. L'on distingue la première par plusieurs plumes blanches éparses çà et là, dessus et dessous le corps. J'ai vu un mâle et une femelle ainsi variés. La deuxième a la gorge d'un vert très-brillant, sans aucuns reflets de couleur topaze; la poitrine, le ventre sont d'un beau rouge-doré, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert à reflets dorés: généralement tout le plumage est éclatant. Le Colibri topaze, dit Sonnini, se plaît sur le bord des rivières, a le vol de l'hirondelle, se repose sur les branches sèches, et porte les deux longues plumes de la queue toujours croisées.

Gmelin a classé, parmi les Colibris, trois oiseaux, sous la dénomination de *Troch. gularis*, *fulvus*, *varius*, qui doivent être exclus de ce genre. Le premier se trouve dans l'Inde; et, comme on sait, les Colibris n'habitent que l'Amérique. Les deux autres ayant, dit Gmelin lui-même, douze plumes à la queue, portent un caractère qui n'appartient pas à ce genre, mais à celui des Grimpereaux, dans lequel je les ai rangés, ainsi que ceux des mêmes contrées décrits par Brisson, sous les noms de Colibris et Oiseaux-mouches.

<sup>1</sup> Il me semble que Buffon ne l'a décrit que d'après Brisson. Néanmoins il dit qu'il est un des plus petits, et n'est guère plus grand que l'Oiseau-mouche huppé. Il y a erreur dans ses proportions; car Brisson lui donne, avec raison, quatre pouces deux lignes, et l'Oiseau-mouche huppé n'a que trois pouces.

<sup>2</sup> Voyez ce que j'entends par l'application du mot *variété*, t. 2, p. 12 des Oiseaux de Paradis.



---

## CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

LINNÉ a réuni les Jacamars avec les Martin-pêcheurs , sans doute , d'après la forme du corps et du bec qui est à-peu-près la même ; mais ils diffèrent par la disposition des doigts , leur nourriture , et leurs habitudes. Les premiers ont deux doigts en devant et deux en arrière , demeurent dans les bois même les plus fourrés , et ne vivent que d'insectes. Les derniers ont trois doigts en devant et un en arrière , ne fréquentent que les bords des rivières et des ruisseaux , et ne mangent que du poisson et du frai. Willughby , Klein , etc. les ont confondus avec les Pics , d'après le bec et la disposition des doigts ; mais les mandibules sont plus déliées , plus pointues , et les plumes de la queue autrement conformées : de plus , leur genre de vie est différent. Brisson , Latham et d'autres Méthodistes modernes en ont fait , avec raison , un genre particulier , qu'on peut regarder comme voisin des deux précédens. Le premier caractérise celui du Jacamar , par un bec droit , très-long , quadrangulaire et pointu ; une langue plus courte que les mandibules ; deux doigts en devant , deux en arrière. L'Ornithologiste anglais ajoute à ces caractères , les narines ovales et placées près la base du bec ; la langue pointue , les pieds couverts de plumes jusqu'aux doigts. Ce dernier caractère ne peut être généralisé ; car plusieurs ont les pieds nus.



## HISTOIRE NATURELLE

reflets cuivreux couvre la tête, ses côtés, la poitrine, le dos, le croupion, les plumes secondaires, les couvertures des ailes et des plumes caudales. Ces dernières et les primaires sont d'un brun violet; le roux est répandu depuis la poitrine jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, dont les plumes extérieures sont les plus courtes. Longueur totale, sept pouces trois quarts; bec dix-huit lignes, noir, garni à sa base de soies roides qui se dirigent en avant (ce caractère appartient à tous les Jacamars); iris bleu; pieds jaunâtres sur lesquels on remarque quelques plumes rousses; doigts pareils aux pieds; ongles bruns; queue arrondie.

Cet oiseau est commun dans les collections.

---

## LE JACAMAR A GORGE ROUSSE.

### PLANCHE II.

Dessus du corps vert doré; gorge rousse; dix plumes à la queue.

CET oiseau est regardé comme une variété du précédent. Il est vrai qu'il habite les mêmes contrées et a les mêmes mœurs; mais comme on n'a point distingué jusqu'à présent les sexes dans cette espèce, ne se pourrait-il pas que la couleur de la gorge en fût le trait distinctif? Ce ne peut être, selon moi, une variété, puisque ces oiseaux sont aussi nombreux sous l'une et l'autre couleur. Au reste le plumage de ce Jacamar, à l'exception de la gorge, ne diffère en rien de celui qui le précède: la taille, la couleur du bec et des pieds sont les mêmes.

Suivant Pison, on mange ces oiseaux au Brésil, quoique leur chair soit assez dure. M. Latham (Synop.) fait mention d'une variété du précédent dont la queue a près de trois pouces de plus de longueur, et dont le ventre est d'une teinte ferrugineuse très-claire. Seules différences qui existent entre ces deux oiseaux.

De la collection d'Audebert.



## LE VENETOU.

## PLANCHE IV.

Bec blanc ; dessus du corps vert-doré ; dessous roux ; queue arrondie.

White-billed Jacamar. Latham, Suppl. to Synop.

J'AI donné à ce Jacamar, afin de le distinguer des précédens, le nom de *Venetou* que les Sauvages de la Guiane appliquent généralement à tous les oiseaux de cette famille. M. Latham qui l'a décrit le premier d'après un individu qui est dans la collection du docteur *Hunter*, pense qu'il se trouve dans l'Amérique méridionale. Celui qui a servi de modèle à la figure que nous en donnons est au Muséum d'Histoire Naturelle. Cet oiseau est d'une taille inférieure à celle des autres. Elle n'a en totalité que six pouces deux lignes. La tête est d'un vert rougeâtre ; le dessous du cou est blanc ; le dessus du corps, les couvertures supérieures, les plumes secondaires et caudales sont d'un beau vert doré. Une teinte brune couvre les primaires, et une verte les deux intermédiaires de la queue ; les autres plumes et les couvertures inférieures sont rousses ; cette couleur domine encore sur le menton, la gorge, la poitrine et le ventre ; le bec a un pouce quatre lignes de longueur ; les mandibules sont blanches, excepté le bout de la supérieure qui est noir.



## LE JACAMMACIRI.

## PLANCHE VI.

Dessus du corps d'un rouge cuivreux à reflets dorés ; bande blanche au-dessous du menton ; queue étagée.

New Jacammaciri. Pallas, Sp. 6, p. 10, not. B. — Great Jacamar. Latham. Synop. *Alcedo grandis*. Gmelin, *Syst. nat.*

D'APRÈS le motif qui m'a fait appliquer aux précédens le nom que ces oiseaux portent dans la Guiane, je signale ce Jacamar par celui de *Jacammaciri*, que les Brasiiliens donnent à ces espèces. Pallas est le premier qui ait décrit cet oiseau ; mais on ignore quel pays il habite. Ce Naturaliste, Latham et Gmelin d'après lui, sont fondés à faire de ce Jacammaciri une espèce particulière ; car il est presque du double plus gros que le Jacamar proprement dit. Sa taille approche de celle du Pic-vert : ses proportions sont celles du Guépier : son bec est carré, les côtés sont plats ; les narines sont découvertes. Un rouge cuivré à reflets dorés pare la tête, le menton, le dessus du corps, les couvertures de la queue, celles des ailes et les pennes secondaires ; les primaires sont brunes ; les pennes caudales, dont le dessous est d'un gris changeant en violet, sont vertes en dessus ; une teinte rousse couvre la gorge, la poitrine et le ventre. Longueur totale, dix pouces ; bec, vingt-deux lignes, noir ainsi que les pieds ; narines découvertes.

Un individu de cette espèce est au Muséum d'Histoire Naturelle.

FIN DES JACAMARS.

PROMEROPS.







tres les attribuent à la nourriture : serait-ce le résultat de ces deux causes réunies ? Mais qui peut lever le voile épais dont s'enveloppe la Nature pour nous présenter la même production sous divers aspects ? Les espèces américaines n'outrepassent point la Californie septentrionale <sup>1</sup> : du moins on ne connaît jusqu'à présent ni Huppès, ni Promerops dans les pays plus au nord du nouveau continent. Enfin, parmi ceux qui habitent l'Asie, la plus belle espèce ne se trouve que dans la Nouvelle-Guinée. Le climat n'étant pas le même, leur nourriture a dû varier, et il en est résulté des habitudes analogues. La Huppe se nourrit d'insectes terrestres, de vers, de baies et de substances végétales <sup>2</sup> ; c'est par cette raison qu'on la voit souvent à terre dans les endroits humides, et rarement à la cime des grands arbres. Quand elle se perche, c'est à une moyenne hauteur et de préférence sur les grosses branches.

La faculté de grimper lui est attribuée par Frisch. Il me semble cependant que sa conformation l'éloigne des oiseaux grimpeurs. J'en ai vu un grand nombre et ne me suis pas aperçu qu'elles eussent cette habitude. Je ne partage pas l'opinion de Montbeillard, qui semble aussi lui reconnaître cette faculté, quand il dit : « Cela n'a rien que de conforme » à l'analogie, puisqu'elles font comme les Pics, leur ponte » dans des trous d'arbres ». Cela serait convaincant, si tout oiseau qui place son nid dans un trou d'arbre, était forcé de grimper pour y parvenir ; mais les Huppès y arrivent, comme plusieurs autres oiseaux qui y nichent <sup>3</sup>, soit par le secours

---

<sup>1</sup> « Nous tuâmes et empaillâmes un Promerops que le plus grand nombre des » Ornithologistes croyait appartenir à l'ancien continent ». (*Voyage de la Pérouse autour du Monde.*)

<sup>2</sup> On pourrait croire qu'elle est carnivore, parce qu'en captivité elle mange de la viande crue : mais cet aliment ne lui est pas naturel. On sait qu'on remplace ordinairement avec cette pâture, celle des oiseaux entomophages que l'on veut conserver en volière : tels que le Rossignol, le Troglodite, les Fauvettes, etc.

<sup>3</sup> Le Rossignol de muraille, le Troglodite américain, le Rouge-gorge bleu, l'Étourneau, etc.



---

 CARACTÈRES GÉNÉRIQUES. <sup>1</sup>

LE bec menu et un peu courbé en arc ; quatre doigts dénués de membranes ou environ ; trois devant , un derrière (Brisson) ; le doigt du milieu joint vers sa base avec l'extérieur (Latham) ; la langue obtuse , très-entière et très-courte (Linné , Gmelin). Ce dernier caractère appartient spécialement à la Huppe , et ne peut être appliqué à toutes les espèces de ce genre , puisque le Promerops proprement dit a la langue aussi longue que le bec : le grand Promerops ne l'a pas beaucoup plus courte. Enfin , celle de la Huppe grise est assez longue et divisée en plusieurs filets à son extrémité , selon Montbeillard. Quant à celle des autres , on n'en connaît pas la forme. Ce caractère n'étant pas commun à tous , il me semble qu'on devrait l'exclure de ceux donnés pour génériques , et n'en faire mention que dans la description individuelle , puisqu'étant généralisé il induit en erreur <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Brisson a divisé les Promerops en deux genres ; le premier composé d'une seule espèce (la Huppe) , ne diffère , selon lui , que par une huppe. Il paraît qu'il tenait peu à ce caractère ; car il a rangé dans le second le Promerupe (*upupa paradisea*) , qui est aussi huppé. Elle en diffère encore , en ce qu'elle a moins de plumes à la queue ; elles sont au nombre de dix , et les Promerops en ont douze. Au reste , les autres Méthodistes les ont réunis.

<sup>2</sup> Ce n'est pas seulement dans ce genre qu'un caractère tiré de la langue d'une seule espèce a été appliqué mal-à-propos à toutes celles qu'on y a réunies. Je me bornerai à citer la famille des Pics. L'on a tiré un de ces caractères de la forme de celle du Pivert (*Picus viridis*). Elle est ainsi désignée , *longue , ronde* , extensible et garnie à son extrémité de petites pointes recourbées , ou crochets tournés en arrière. Si on examine celle de l'Epeiche (*Picus major*) , rangé dans le même genre , on voit qu'elle est plate , à rebords saillans et cornés dessus et dessous. Ces rebords se réunissent vers l'extrémité de la langue et forment une scie à dents aiguës. Cette scie convexe en dessous , plate en dessus , se termine en pointe et est la seule partie de la langue que l'oiseau darde dans le bois qu'il a percé. J'ai examiné celle de plusieurs Pics de l'Amérique septentrionale , j'y ai trouvé des différences aussi remarquables.



» A chaque fois, elles ramènent leur long bec sur leur poitrine et elles relèvent vivement la tête. Quelquefois aussi elles poussent un son rauque et désagréable en un seul temps ». Au printemps, elles en ont encore un autre : celui du mâle, à cette époque, s'entend de très-loin : il paraît exprimer *bou bou bou*. Les Voyageuses sont en Egypte, comme ici, très-grasses, ont la chair tendre et de bon goût ; mais les sédentaires qui séjournent près des villes y passent pour un fort mauvais manger. Ce n'est pas la seule différence qui existe entre elles : leurs habitudes offrent un contraste aussi grand. Les Voyageuses portent sous ce climat leurs mœurs sauvages, ne recherchent que les endroits écartés, et fuient la société des sédentaires. Au contraire, celles-ci se plaisent dans les villes même les plus tumultueuses. C'est près de l'homme et sur sa demeure qu'elles se sont fixées. Souvent elles choisissent une terrasse pour lui confier ce qu'elles ont de plus cher. Rien n'interrompt leurs caresses amoureuses, rien ne trouble leur innocent ménage, rien ne les distrait des soins qu'exige leur progéniture ; car l'arme meurtrière ne jette jamais l'épouvante parmi ces volatiles à demi-domestiques<sup>1</sup>. Si elles ne doivent leur tranquillité qu'au seul dégoût qu'inspire leur chair, c'est sans doute parce qu'on ignore leur utilité dans un pays où les oiseaux insectivores<sup>2</sup> ne peuvent être trop nombreux, puisqu'ils purgent l'air et la terre des insectes qui y fourmillent, sur-tout à l'époque où le Nil en se retirant, dépose ce limon gras auquel l'Egypte doit sa fertilité ; mais qui, échauffé par un soleil brûlant, favorise leur développement, et les fait pulluler.

Vers le milieu du printemps, j'ai souvent rencontré des Huppes à leur arrivée en France, voyageant avec les Merles à plastron, sur la lisière des bois, le long des haies, et même sur les montagnes qu'elles ne fréquentent pas ordinairement (dans les Hautes-Vosges, on en voit seulement quelques-unes sur les collines). Hors cette époque, je les ai toujours vues dans les plaines, sur les terrains humides, où leur nourriture favorite est en plus grande abondance.

La Huppe, comme je l'ai déjà dit, place son nid dans des trous d'arbres, mais très-rarement à plus de dix pieds de haut. Elle le construit aussi dans des trous de muraille, même à terre dans les racines et les trous caverneux des vieux arbres. En Lorraine, on prétend qu'elle

---

<sup>1</sup> Voyez le *Voyage en Egypte*, par le même.

<sup>2</sup> Les habitans des Etats-Unis savent apprécier ces oiseaux ; car c'est chez eux un acte inhospitalier que de détruire les hirondelles.



ne peut rien statuer sur celle d'un oiseau sauvage, et sur-tout voyageur, qui échappe sans cesse au Naturaliste. Sa ponte est de quatre à sept œufs d'un gris cendré, de forme allongée et un peu plus gros que ceux du Merle.

Belon fait mention de deux races; mais il ne fait pas connaître ce qui les distingue. Dans l'Ornithologie italienne, on assure qu'il existe une espèce de Huppe à Florence et dans les Alpes, près de la ville de Ronta, dont l'aigrette est bordée d'un bleu céleste.

La femelle est de la taille du mâle et lui ressemble : cependant on remarque que ses couleurs sont moins vives. Les jeunes diffèrent par un plus grand nombre de raies longitudinales noires et blanches sur les flancs, un plumage plus terne, une tache blanche sur le menton, et la couleur jaune-paille des coins de la bouche.

L'aigrette de cet oiseau est composée de deux rangs de plumes, égaux et parallèles entr'eux; ces plumes diffèrent de longueur; celles du milieu sont les plus longues, les premières et les dernières les plus courtes. Cette inégalité arrondit la huppe en demi-cercle, lorsqu'elle est épanouie; alors les rangs laissant entr'eux un intervalle, elle prend la forme d'une couronne ovale, fermée par-devant et un peu ouverte par-derrière : l'oiseau la redresse souvent, sur-tout dans les momens de surprise, de colère ou d'amour. Etant couchée, elle est sur un plan horizontal avec le bec, et paraît un peu arquée. Les dernières plumes n'ont pas la tache noire qu'on remarque au sommet de toutes les autres; plusieurs en ont une blanche près de celle-ci; toutes sont rousses; un noi-sette-clair domine sur le cou, la poitrine et le ventre : cette couleur devient presque grise sur la partie supérieure du dos; l'inférieure, les couvertures des ailes sont rayées transversalement de noir et de blanc, et les secondaires, longitudinalement; sur celles-ci, le blanc borde l'extérieur, et le noir l'intérieur; les primaires sont noires, et ont des grandes taches blanches et transversales; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et le croupion sont blancs; les flancs ont des raies longitudinales noires et blanches. La queue pareille aux ailes, est traversée vers son milieu par une bande blanche qui prend, lorsqu'elle est étendue, la forme d'un croissant, dont les deux bouts sont tournés vers son extrémité et la convexité vers son origine. Longueur totale, onze pouces; bec long de dix-neuf à vingt-huit lignes (le plus ou le moins dépend de l'âge), noir et légèrement arqué : la pointe de la mandibule supérieure dépasse un peu celle de l'inférieure; narines ovales et peu recouvertes.



---

 LA HUPPE GRISE.

## PLANCHE III.

Aigrette autrement disposée, formée de plumes longues, effilées et décomposées; douze pennes à la queue à-peu-près d'égale longueur.

La Huppe noire et blanche du Cap de Bonne-Espérance. Buffon, Ois. — Madagascar hoope. Latham, Synop. — *Upupa capensis*. Gmelin, *Syst. nat.*

Si cet oiseau est celui dont parle Flacourt (Histoire de Madagascar), il porte dans cette île le nom de *Tivouch*. Cette espèce se trouve aussi dans l'île de Bourbon et au Cap de Bonne-Espérance, où elle fréquente les forêts, s'y nourrit d'insectes, de graines, de baies et particulièrement de celles du *pseudobuxus*. Comme les précédentes, elle est susceptible de devenir très-grasse au mois de juin et de juillet. On pourrait présumer que ces Huppées grises varient de grandeur; car Montbeillard leur donne seize pouces de long et au bec vingt lignes<sup>1</sup> : celle que nous avons fait figurer a neuf pouces trois quarts, et son bec quatorze à quinze lignes. Comme les deux individus qu'on voit au Muséum d'Histoire naturelle sont de cette dernière taille, n'y aurait-il point erreur dans la mesure donnée par le Collaborateur de Buffon? Car une différence de cinq pouces serait bien extraordinaire dans cette espèce d'une taille moyenne.

Cet oiseau a le bec jaune, plus court et plus pointu que celui des précédens, et l'iris d'un brun bleuâtre. Une belle huppe blanche orne le sommet de la tête, et se courbe en avant lorsque l'oiseau la redresse. Le dessous du corps est blanc, ainsi que le cou dont la partie supérieure a une teinte grisâtre; le dos, le croupion, les ailes, la queue et les cuisses sont d'un gris-brun qui s'éclaircit sur ces dernières; les pennes primaires des ailes ont une tache blanche vers leur milieu. Les pieds sont jaunes, et les ongles bruns.

Cet oiseau est au Muséum d'Histoire Naturelle.

---

<sup>1</sup> Cette même mesure a été répétée par Latham et Gmelin; mais peut-être n'ont-ils décrit cet oiseau que d'après Montbeillard.



---

## LE PROMEROPS OLIVATRE.

### PLANCHE V.

Olivâtre; queue composée de douze pennes d'égale longueur; ailes brunes.

CET oiseau n'a pas encore été décrit, du moins parmi les Promerops, auxquels je crois devoir l'associer d'après son caractère physique, le bec étant arqué, pointu, et le doigt extérieur joint à celui du milieu, presque jusqu'à la première articulation<sup>1</sup>. Cependant, si l'inégalité dans la longueur des pennes caudales était un caractère générique des Promerops, il faudrait classer autrement cet oiseau qui diffère aussi des Huppes par le nombre de ces pennes, et par des pieds plus longs. Quoiqu'il paroisse avoir de l'analogie avec les Grimpereaux, le caractère tiré des doigts ne permet pas de le confondre avec eux. Il l'éloigne de même des Guépriers dont les pieds sont d'ailleurs plus courts.

L'individu que je décris a été apporté par un des Naturalistes qui ont fait le voyage autour du monde pour chercher Lapeyrouse : l'on m'a assuré qu'il venait d'une des îles de la mer Pacifique.

Cet oiseau, de la grosseur du précédent, a sept pouces de longueur; son bec brun a dix lignes; deux taches jaunes prenant naissance près des mandibules, passent sous les yeux, et les débordent un peu. La tête et toutes les parties supérieures du corps sont olivâtres; la même couleur couvre les inférieures, mais avec une teinte jaune qui s'affaiblit tellement sur le bas-ventre, qu'elle devient presque blanche; les pennes de la queue sont brunes et bordées de jaune olive, ainsi que celles des ailes. Les pieds sont gris.

Du Muséum d'Histoire naturelle.

---

<sup>1</sup> On a vu dans les caractères génériques que c'est un de ceux donnés par Latham.



---

 LE PROMEROPS RAYÉ.<sup>1</sup>

## PLANCHE VII.

Brun ; ventre rayé ; queue longue et étagée.

Le Promerops brun de la Nouvelle-Guinée. Sonnerat, Voy. — Le Promerops brun à ventre rayé. Buffon, Ois. — *Upupa fusca*. Gmelin, *Syst. nat.* — New-Guinea brown Promerops. Latham, Synop.

SI l'on en croit certains Ornithologistes, ce Promerops est la femelle du suivant ; mais cette opinion n'étant fondée que sur des conjectures superficielles, il me semble qu'on doit plutôt s'en rapporter à Sonnerat, l'un de nos Voyageurs naturalistes les plus exacts dans leurs observations, qui se l'est procuré à la Nouvelle-Guinée. On est d'autant plus fondé à croire ce dernier, qu'il désigne les deux sexes par des couleurs différentes<sup>2</sup>. Celui dont nous donnons la figure dans cet ouvrage, ne serait pas un mâle d'après sa description. Son plumage a plus d'analogie avec celui de la femelle : cependant il en diffère par plus de vivacité et plus de beauté dans les teintes. Peut-être est-ce un jeune mâle. Ses mœurs et ses habitudes ne sont pas connues. Tout se borne à la connaissance du pays qu'il habite. On le trouve à la Nouvelle-Guinée et dans l'île de *Waigiou*, où il fréquente les grandes forêts.

Ce Promerops a vingt pouces ; le bec long de deux et demi, est noir, ainsi que l'iris ; la tête, le dessous du cou et la gorge sont d'un rouge-brun, plus foncé sur les deux premiers. Un brun verdâtre couvre le dessus du cou, le dos et les ailes ; cette couleur est plus claire sur les pennes caudales, dont le dessous est d'un rouge clair ; les deux intermédiaires sont les plus longues, les autres vont en diminuant par paires jusqu'à la plus extérieure, qui n'a que trois pouces dix lignes. Les pennes

---

<sup>1</sup> La figure présente l'oiseau réduit de moitié.

<sup>2</sup> Le mâle, dit Sonnerat, a le sommet et les côtés de la tête d'une couleur d'acier poli, le cou et la gorge d'un beau noir. La femelle a ces mêmes parties brunes.



---

 LE GRAND PROMEROPS. <sup>1</sup>

## P L A N C H E V I I I .

Plumes effilées, très-fines, pareilles à des soies, sur le menton et près de la mandibule inférieure; plumes des couvertures des ailes, et scapulaires longues, à barbes courtes d'un côté, terminées en demi-cercle dans les unes, pointues et en forme de faucille dans les autres; queue extrêmement longue.

Le grand Promerops de la Nouvelle-Guinée. Sonnerat, Voy. — Le grand Promerops à paremens frisés. Buffon, Ois. — Grand Promerops. Latham, Synop. — *Upupa magna*. Gmelin, *Syst. nat.*

LA plus rare beauté distingue ce Promerops, qui réunit à-la-fois tout ce que les oiseaux de Paradis offrent de plus extraordinaire, les touffes transparentes de l'*Emeraude*, la longue et riche queue du *Hausse-col*, le velours changeant du *Superbe*, et de plus, tous les reflets des Oiseaux-mouches: la Nature a voulu rassembler sur lui seul les richesses éparses sur les autres. Cet admirable oiseau, le plus grand des Promerops, ne se trouve qu'à la Nouvelle-Guinée. C'est à M. Sonnerat que nous en devons la connaissance, mais elle se borne au physique: s'il est doué d'habitudes aussi singulières que son plumage, on doit encore plus regretter de ne pas les connaître.

Ce Voyageur lui donne en totalité quatre pieds de longueur; mais ceux que j'ai mesurés n'avaient qu'environ trois pieds et demi. Le bec est noir et long d'un pouce neuf lignes. Les plumes du dessus, des côtés de la tête et de la gorge, sont rangées en écailles et d'une couleur d'acier trempé, se changeant sur la dernière partie en violet; le menton est noir; la poitrine et le ventre sont colorés d'un vert mélangé de violet; ce vert est plus sensible sur les côtés du ventre. Deux bouquets de plumes, ornés des couleurs les plus brillantes et les plus riches, sortent des épaules et des couvertures des ailes. Un noir velouté couvre en entier les huit plumes supérieures du premier <sup>2</sup>, et les inférieures ont, de plus, leur extrémité frangée d'un vert éclatant à reflets violets. A cette beauté, toutes joignent

---

<sup>1</sup> La figure représente l'oiseau réduit à la moitié de sa grandeur.

<sup>2</sup> Montbeillard ne donne que neuf plumes à ce faisceau; mais les individus que j'ai vus en ont davantage.



---

**LE PROMEROPS BLEU.***PLANCHE IX.*

Tête, corps, ailes et queue bleus.

Blue Promerops. Latham, Synop. Suppl.

**M. LATHAM**, qui, le premier, a décrit cette nouvelle espèce, dit qu'elle se trouve dans l'Inde; mais il ignore dans quelle partie. Ce Promerops, presque aussi gros que celui à bec rouge, a les mandibules noires, plus fortes, plus courbées que celles de la huppe, et longues de vingt-deux lignes; l'iris rouge; tout le plumage bleu, mais moins vif sur les parties inférieures: les ailes étant pliées s'étendent jusqu'au quart de la queue, qui a quatre pouces quatre lignes de longueur, et est un peu cunéiforme; les pieds sont d'une couleur de plomb pâle.

Cet oiseau a été dessiné à Londres.



22 HISTOIRE NATURELLE DES PROMEROPS.

*cap.* 61.) Elle a la tête, la gorge, le cou et les ailes variés de cendré et de noir, le reste du corps jaune, le bec grêle, noir, arqué, très-pointu, les pieds cendrés. Cet oiseau vit de graines, d'insectes, et habite les contrées les plus chaudes du Mexique. Son chant n'est pas agréable, et sa chair nullement recherchée.

FIN DES PROMEROPS ET DU TOME PREMIER DES OISEAUX DORÉS  
OU A REFLETS MÉTALLIQUES.



- d'araignée s'emploie avec succès. Manière de s'en servir, 67. On réussit aussi avec le filet à papillon. Manière de les prendre, *ibid.*
- COLIBRIS** (les), ne quittent pas les tropiques, ont le bec arqué, 48. On été confondus avec les Grimpereaux Souï-mangas, 48. N'ont que dix pennes à la queue, *ibid.* Se distinguent des Oiseaux-mouches par la forme de leur bec, 47. Différent des Grimpereaux par les pieds et le nombre des pennes caudales, 48
- COLIBRI A COLLIER ROUGE** (le), se trouve à Surinam. Sa description, 128
- COLIBRI A CRAVATE VERTE** (le), doit être regardé comme étant de la même espèce que le Haussecol vert, 2. Préface. Dissemblance qui existe entre eux. Donné comme une variété. Beaucoup d'individus ne diffèrent que par le plus ou le moins de roux mélangé dans le blanc des côtés du cou. Sa description, 25; 26
- COLIBRI A FRONT JAUNE** (le). Sa description, 127
- COLIBRI A GORGE BLEUE** (le), n'est point donné comme espèce, mais un jeune dont la race n'est pas connue. A de l'analogie avec le Colibri à ventre piqueté. Est très-rare. Sa description, 120. A encore des rapports avec l'Oiseau-mouche à gorge tachetée. Mais il en diffère par la courbure du bec. *Note 1*, *ibid.*
- COLIBRI A GORGE CARMIN** (le), est le même Oiseau que celui à gorge grenat, 126
- COLIBRI A GORGE GRENAT** (le), donné comme espèce nouvelle, par Latham, est le même que le Grenat de cet Ouv. 17. Description, de la fem. 126
- COLIBRI A PIEDS VÊTUS** (le), a du rapport avec la femelle du Brin-blanc. En diffère par le bec et les pieds. A une variété qui diffère par la couleur des pieds. Sa description, 40. Description du jeune, 122. Le vieux est regardé comme étant le même que le Colibri du Brésil, de Brisson, et a une très-grande analogie avec celui à ventre roussâtre de Buffon. *Note 1*, *ibid.*
- COLIBRI A QUEUE VIOLETTE** (le), a quelques rapports avec le Haussecol vert, par le bec et la taille. En diffère par le plumage. Ne peut être la femelle. A plusieurs variétés. Sa description, 27, 28
- COLIBRI A TÊTE ORANGÉE** (le). Sa description, 127
- COLIBRI A TÊTE NOIRE** (le), a été classé parmi les Oiseaux-mouches, par Buffon et Brisson; et avec raison, parmi les Colibris, par Latham, ayant le bec courbé. Sa description, 121
- COLIBRI A VENTRE CENDRÉ** (le). A les barbes des plumes obscures sur les bords et à l'extrémité. Le milieu est vert et brillant. Sa description, 18
- COLIBRI A VENTRE NOIR** (le), a des rapports avec le vert et noir. Ses dissemblances, 119. A aussi de l'analogie avec le Haussecol vert. En quoi il diffère. Sa description, *ibid.*
- COLIBRI A VENTRE PIQUETÉ** (le). Son plumage indique un jeune oiseau ou une femelle. Son espèce n'est pas déterminée. Il est plus analogue au Plastron noir qu'à tout autre, par sa physionomie et la forme de son bec. Ce ne peut être le *Trochilus-punctulatus*, de Linné; puisque ce dernier a beaucoup plus de longueur et en diffère encore par les taches blanches qui sont répandues sur une plus grande partie du corps. Sa description, 21. Ce qui le fait paroître piqueté, 22
- COLIBRI BLEU** (le), est un Grimpereau bleu du Mexique, donné pour un Colibri par Brisson, qui le rapporte au Colibri de Dutertre (notre Grenat). Il en diffère trop pour être de la même espèce. Sa description, 125, 126
- COLIBRI DE LA GUIANE** (le petit), décrit par Bancroft, est le plus petit des Colibris. Sa description, 125
- COLIBRI DU CHILI** (le), est décrit par Molina. Sa description, 125
- COLIBRI HUPPÉ** (le). Habite la Nouvelle-Espagne. Sa description, *ibid.*
- COLIBRI POURPRÉ A COLLIER BLEU** (le). Est donné pour un Colibri, par Lath. Description, 127
- COLIBRI TOPAZE mâle** (le), a les barbes des plumes de la gorge creusées en gouttière, et terminées en pointe mousse. Celles de la poitrine et du ventre sont moins creuses. Celles du dos sont sillonnées. Sa description, 15. Il se plaît sur le bord des rivières, a le vol de l'hirondelle, et porte les deux longues plumes de sa queue croisées. Il a deux variétés. Leur description, 128. Les barbes des plumes de sa fem. sont autrement conformées que celles du mâle. Elle est privée des deux longues pennes de la queue. Sa description, 16
- COLIBRI VERT** (le), est une espèce nouvelle. Habite les Grandes-Antilles. Sa description, 34
- COLIBRI VIOLET** (le). Est rapporté par Brisson au Colibri-grenat d'Edwards. Buffon est d'une opinion différente, 126. Sa description, 127
- COTINGA VERT A GORGE VIOLETTE** (le). Ses plumes ont des couleurs changeantes, 8, 9. Si l'on plonge cet oiseau dans l'eau, l'effet des couleurs sera toujours le même, 9
- COUCOU-DORÉ** (le) a les barbules extrêmement dorées, 10
- COULEURS** (les). Changent de nuances selon la direction de la lumière. Elles se divisent en plusieurs classes, sont mates ou brillantes, changeantes ou métalliques. Effets des couleurs mates, 7. Eff. des couleurs brillantes, *ibid.* Eff. des couleurs changeantes, 8. A quoi il faut attribuer leur changement, 9. Eff. des couleurs métalliq. 10
- COULEURS BRILLANTES** (les). Sont celles qui sans avoir la propriété de changer de nuances, ont cependant un éclat analogue à celui des corps polis. Cet éclat est dû à la forme des barbes, 7. Plusieurs Pics, les Cassiques, rouges ou jaunes, des Manakins, des Guit-guits, ont des plumes très-brillantes, 7. Leur éclat est dû à la dureté et au poli des tiges des barbes, 8
- COULEURS CHANGEANTES** (les), brillent par leur poli, ont la propriété de changer de nuance, selon l'angle que décrit le rayon qui les éclaire. Celles du Cotinga-vert à gorge violette ont cette faculté, 8. C'est le résultat, selon Newton, de la densité des plumes, 9
- COULEURS MATTES** (les), sont celles qui ne sont point sujettes à changer de nuances par les diverses directions de la lumière. La plupart des oiseaux de l'Europe offrent des exemples de couleurs mates, 7
- COULEURS MÉTALLIQUES** (les). Ont un éclat pareil à celles des métaux, 9. Elles doivent leur brillant à la densité des plumes, au poli de leur surface, et aux petits miroirs concaves qu'on remarque sur les barbules, 12
- CYANO CÉPHALE** (le). Cet Oiseau-mouche habite le Chili, selon Molina. Sa description, 115

## E

ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE (l'), appartient à la même race que l'Oiseau-mouche violet à queue fourchue.



- belliqueux, courageux. Attaquent des oiseaux beaucoup plus gros qu'eux, et les mettent en fuite. Vivent solitaires, selon Buffon; et en société, selon Stedman. Sont très-attachés à leurs petits. Vivent peu de temps en esclavage, 6. L'éclat de leurs couleurs les a fait nommer par les Indiens, *Cheveux du soleil*, 7. Ils servent de pendants-d'oreille aux Sauvages, 12. Toutes les plumes métalliques de ces Oiseaux ne brillent pas d'un éclat aussi radieux que celles de la gorge du Rubis-topaze, *ibid.* Se perchent de préférence sur les branches sèches, sucent les fleurs, étant perchés. Manière de les chasser. Sont la proie d'une espèce d'araignée, *ibid.* A l'exception de deux espèces qui voyagent dans l'Amérique Septentrionale, tous n'habitent que la partie Méridionale, 14, 48. Ont été confondus avec les Colibris. Motifs qui ont décidé à les séparer. Différent par la forme du bec, 47. N'ont point la faculté de s'engourdir, comme l'ont dit plusieurs auteurs. Ne se nourrissent point d'insectes. Périrent lorsqu'ils sont privés de fleurs, 48, 49. Leur chair n'a pas un goût différent de celle de beaucoup d'autres Oiseaux. Elle est très-compacte et jamais grasse, 49
- OISEAU-MOUCHE (le très-petit). Habite les Antilles. Sa grosseur moindre que celle de certaines mouches. Son poids. Sa description. Différence du mâle et de la femelle, 113
- OISEAU-MOUCHE A BEC BLANC (l'). Regardé comme une espèce nouvelle. Sa description, 88. N'en est pas une, mais un jeune, 117, 118
- OISEAU-MOUCHE A COLLIER (l'). Dit la Jacobine. Buffon a décrit sous le nom d'Émeraude améthyste, un individu qu'Edwards soupçonne être le mâle ou la femelle de cette espèce. Sa description, 55. *V. ÉMERAUDE AMÉTHYSTE.*
- OISEAU-MOUCHE A COU MOUCHETÉ (l'), est donné comme espèce nouvelle par Latham. A la plus grande analogie avec le jeune Rubis mâle. Sa description, 116, 117
- OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE (l'), diffère de celui des auteurs par les couleurs de la tête et du cou, 53. Sa description, 54. A été donné mal-à-propos comme espèce particulière. C'est un jeune, ou la femelle de la Jacobine, 117
- OISEAU-MOUCHE A GORGE ET VENTRE BLANCS (l'). Ne diffère que très-peu de celui à ventre blanc de Brisson. Est une femelle ou un adulte de la même espèce que l'Ois.-m. tout vert. Descript. 86
- OISEAU-MOUCHE A GORGE VERTE (l'), est rapporté à celui de Cayenne, de Brisson. En quoi il en diffère. La femelle a moins de reflets et paroît être l'individu qu'a décrit cet auteur. Description du mâle, de la femelle et des jeunes, 80
- OISEAU-MOUCHE A GOSIER BLEU (l'), a beaucoup d'analogie avec la variété du Saphir-émeraude de Buffon. Dissemblance qui existe entre eux. Celui-ci habite Cayenne. Sa description, 82
- OISEAU-MOUCHE A GOSIER DORÉ (l'). Ses couleurs indiquent un jeune. La tache rouge qu'il a sur la gorge est un indice qu'il est de la race des Rubis. Sa description, 89, 90. Appartient à celle du Rubis-topaze. Est un jeune d'un âge moins avancé que celui décrit, 64. *Note 1*, 104
- OISEAU-MOUCHE A HUPPE BLEUE (l'). A une grande analogie avec l'Oiseau-mouche huppé. Est donné comme espèce distincte par Latham et Gmelin. En est une variété. Sa description, 112
- OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX (l'). Se distingue par les pennes des ailes qui ont la forme d'un sabre. Sa description, 51
- OISEAU-MOUCHE A LONG BEC (l'). Espèce nouvelle et très-rare. On n'en connoît qu'un individu qui est à Londres. Sa description, 107
- OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE (l'), est un Colibri placé par Buffon et Brisson parmi les Oiseaux-mouches, 49, 50
- OISEAU-MOUCHE A OREILLES (l'). Les plumes longues qui sont sur les côtés du cou ne sont point un prolongement de celles qui recouvrent le méat auditif, comme le dit Mauduit; mais celles qui leur succèdent. Elles ne sont point douces, mais fermes comme celles du dos, et ont la forme de la plume figurée n° 13, pl. 1. Sa description, 57. Celle de la femelle, 59. Il a une variété décrite par Latham, qui n'en diffère qu'en ce que la bande qui part des coins de la bouche, est pourpre, et se termine par une tache bleue, 115
- OISEAU-MOUCHE A POITRINE VERTE (l'). Sa description, 87. Se trouve à Cayenne. Est un jeune de l'espèce qui le précède, 117
- OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE, DE CAYENNE (l') décrit par Brisson. Descript. 113
- OISEAU-MOUCHE A QUEUE FOURCHUE, DU BRÉSIL (l'). Sa description, 116
- OISEAU-MOUCHE A RAQUETTE (l'), est une espèce rare. Diffère en longueur de celui de Buffon. Erreur de cet auteur sur les deux plus longues plumes de la queue. Ce ne sont pas les intermédiaires comme il le dit, mais la plus extérieure de chaque côté. Sa description, 98
- OISEAU-MOUCHE A TÊTE BLEUE (l'), a été rangé parmi les Colibris à bec courbé, par Linné et Latham; regardé avec raison, comme un Ois.-m. par Brisson et Buffon. Espèce rare; se trouve à la Jamaïque. Sa description, 108, 109
- OISEAU-MOUCHE A TÊTE OBSCURE (l'), est donné par Lath., comme esp. nouv. Descript. 115
- OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS (l'), donné comme une femelle par Buffon et Brisson, est une espèce particulière; se trouve à Saint-Domingue. Son cri s'entend de loin. Vit solitaire; a les mêmes habitudes que le Rubis, 99. Ses petits éclosent le treizième jour de l'incubation; quittent le nid lorsque les ailes sont parvenues à leur longueur naturelle. Préfère la fleur du pois congo. Descript. du mâle, 100, 118; de la fem. 101
- OISEAU-MOUCHE BRUN-GRIS (l'), a beaucoup de rapports avec le *Trochilus striatus* de Gmelin. N'a pas sous le corps la raie vert-doré. Sa description, 61. Est la femelle ou un jeune du grand Rubis. A un plumage analogue à celui de la femelle du Rubis-topaze, *Note 1*, 103
- OISEAU-MOUCHE DE LA GUIANE (l'), décrit par Bancroft. Sa description, 116
- OISEAU-MOUCHE DE TABAGO (l'), est le même qui est décrit sous le nom d'Oiseau-mouche Maugé, 114. *Voyez ce dernier.*
- OISEAU-MOUCHE HUPPÉ (l'), ne dépasse pas le quatorzième degré nord. Ne se trouve pas à Porto-Rico ni à S. Domingue. Habite les Petites-Antilles et Cayenne. Ses habitudes. Son nid. A beaucoup d'attachement pour ses petits; entre dans les appartemens pour les nourrir. S'y familiarise et y reste pendant la nuit. Se plaît près des habitations., 91. Sa descript. 92. Description de la femelle, 93
- OISEAU-MOUCHE MAUGÉ (l'). Se trouve à Porto-Rico. Description de cette nouvelle espèce, 77, 78. Description de la femelle, 79
- OISEAU-MOUCHE POURPRÉ (l'), habite Surinam. Sa description, 117
- OISEAU-MOUCHE RAYÉ (l'), est donné comme



- confondus avec les Pics , par Willughby , d'après la disposition des doigts. Ont le bec et les plumes de la queue autrement conformés. Caract. génér. 2
- JACAMAR (le) , est appelé grand Colibri des bois, par les Créoles de Cayenne. Vit solitaire. Ne se plaît que dans les forêts les plus sombres. Se perche sur les branches basses. A un chant court , 3. Sa description. A une variété qui a la queue plus longue et diffère par la couleur du ventre , 4
- JACAMARA GORGEROUSSE (le) , est aussi regardé comme une variété. Habite les mêmes contrées. Ales mêmes habitudes. Sa description , *ibid.*
- JACAMMACIRI (le). Ce nom est celui par lequel les Brésiliens distinguent les Jacamars des autres oiseaux. Il est appliqué ici à la plus grande espèce. Sa description , 8
- V
- VENETOU (le). Est le nom que les Jacamars portent à la Guiane. Il est appliqué à cette espèce pour la distinguer des autres. Sa descript. 6. La femelle a les couleurs plus ternes. Sa descript. 7

## PROMEROPS.

- C
- CARACTÈRE GÉNÉRIQUE , 6. Les Promerops n'ont pas tous la langue conformée de même , *ibid.*
- E
- ÉPIECHE (l'). N'a pas la langue pareille à celle du Pivert. En quoi elle diffère , *note 2* , 6
- H
- HUPPE (la). Ne grimpe pas comme l'ont prétendu quelques Ornithologistes. Habite l'Europe pendant l'été , et l'Afrique pendant l'hiver , 4. Ses habitudes. Ses divers cris. Ses mœurs , 7. Sa chair n'a pas le même fumet dans tous les pays. Fréquente peu les montagnes. Lieux où elle place son nid , 8. De quoi elle le compose. S'accoutume aisément à la captivité , 9. Les jeunes diffèrent peu des vieux. Sa description , 10
- HUPPE D'ÉGYPTE (la). Y est sédentaire , a des habitudes et un genre de vie différens de celle d'Europe , 7 , 8
- HUPPE D'AFRIQUE (la). Cette espèce ne se trouve qu'en Afrique. A le même cri. Les mêmes habitudes que celle d'Europe. Se plaît dans les mêmes endroits. Sa description , 11
- HUPPE GRISE (la). Vit dans les grandes forêts , se nourrit d'insectes et de graines. Sa description , 12
- P
- PROMEROPS (les). Se trouve dans les quatre parties du monde , 3
- PROMEROPS (le). Donné pour un Guépier par Linné , pour un Grimperau par Gmelin , pour un Promerops par les autres Naturalistes. Se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Sa description , 13
- PROMEROPS A AILES BLEUES (le). Est un oiseau décrit par Séba. Se trouve en Amérique. Ses habitudes. Sa nourriture. Sa description , 21
- PROMEROPS A BEC ROUGE (le). Grimpe sur les arbres. Se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Se couche en nombre dans des trous d'arbres. Son cri. Sa description , 15
- PROMEROPS BLEU (le). Se trouve dans l'Inde. Sa description , 20
- PROMEROPS (le grand). Se trouve à la Nouvelle-Guinée. Sa description , 18
- PROMEROPS JAUNE (le) , regardé par Montbeillard comme la femelle du Promerops orangé. Habite la Nouvelle-Espagne. Sa description , 21 , 22
- PROMEROPS OLIVATRE (le) , est une espèce nouvelle ; a la queue carrée. Sa description , 14
- PROMEROPS ORANGÉ (le). Se trouve en Amérique. Sa description , 21
- PROMEROPS RAYÉ (le) , regardé comme la femelle du grand Promerops par quelques Naturalistes. Donné comme espèce distincte par Sonnerat. Se trouve à la Nouvelle-Guinée. Sa description , 16 , 17
- PROMERUPE (le) , a été décrit par Seba. Habite les Indes Orientales. Est très-rare. Sa description , 21

## FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

## ERRATA.

Page 19 , ligne 10 , que celles , lisez que celui.

Page 28 , note 1 , falceo , lisez falco.

Page 50 , ligne 1 , prend une couleur , lisez prend une nuance.

Page 59 ; supprimez la synonymie qui appartient à l'espèce suivante.

Page 49 , note 2 , petit Oiseau-mouche , lisez Oiseau-mouche à ventre gris.

Page 57 , ligne 19 , ses trois plumes , lisez dont les trois plumes.

Page 60 , ligne 1 , améthiste , lisez émeraude.

Ibid. ligne 4 , et que l'autre , lisez et que le nôtre.

Page 61 , ligne 6 , de cette raie , lisez de la raie.

Page 64 , ligne 1 , de jeune âge , lisez dans son jeune âge.

Page 67 , lign. 12 , 13 , le ressort de leurs ailes affoibli , lisez le ressort des ailes étant affoibli.

Ibid. ligne 31 , fend , lisez fendoit.

Page 70 , ligne 5 , ce qui annonce , lisez elles annoncent.

Page 86 , ligne 1 , très-peu , lisez un peu.

Ibid. ligne 18 , les plumes dorées comme , lisez sont comme.